



**RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE DE LA DEUXIÈME PHASE DU PROGRAMME
ÉCONOMIQUE RÉGIONAL (PER II) DE L'UEMOA EN CÔTE D'IVOIRE A FIN
JUIN 2022**



PROJET DE BITUMAGE DE L'AUTOROUTE ODIENNE-SIRANA FRONTIÈRE MALI : SECTION ODIENNE-SAMATIGUILA

Août 2022

Version 00

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	ii
RESUME.....	iii
INTRODUCTION.....	1
I. ACTIVITES DU COMITE NATIONAL DE SUIVI DU PER A FIN JUIN 2022	1
II. CONJONCTURE ECONOMIQUE NATIONALE RECENTE (A FIN MAI 2022).....	4
III. ETAT D'EXECUTION PHYSIQUE ET FINANCIER DES PROJETS NATIONAUX INSCRITS AU PER II A FIN JUIN 2022	5
III.1. Etat d'exécution physique des projets du canal national à fin juin 2022	5
III.1.1. Projets identifiés	6
III.1.2. Projets en phase d'études	6
III.1.3. Projets en cours de réalisation.....	11
III.2. Etat d'exécution financière des projets du canal national à fin juin 2022	19
IV. ETAT D'EXECUTION PHYSIQUE ET FINANCIER DES PROJETS DU CANAL REGIONAL A FIN JUIN 2022	25
IV.1. Présentation des projets du canal régional	25
IV.2. Etat d'exécution physique des projets du canal régional à fin juin 2022	25
IV.3. Etat d'exécution financière des projets du canal régional à fin juin 2022.....	35
V. DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DES PROJETS	38
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	39
ANNEXE	40

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFD	Agence Française de Développement
AGEROUTE	Agence de Gestion des Routes
AMI	Avis à Manifestation d'Intérêt
ANO	Avis de Non Objection
APD	Avant-Projet Définitif
APS	Avant-Projet Sommaire
BAD	Banque Africaine de Développement
BADEA	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
BID	Banque Islamique de Développement
BNETD	Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
CCR	Convention de Concession Révisée
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CGECI	Confédération des Grandes Entreprises de Côte d'Ivoire
CNPE	Comité National de Politique Economique
CNS-PER/PCD	Comité National de Suivi du PER et du PCD
C2D	Contrat de Désendettement et de Développement
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DP	Demande de Publication
DGMP	Direction Générale des Marchés Publics
DUP	Déclaration d'Utilité Publique
FKDEA	Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe
FSD	Fonds Saoudien de Développement
GFCL	Global Finance and Capital Limited
HVA	Hydraulique Villageoise Améliorée
IC	Ingénieur Conseil
ICBC	Banque Industrielle et Commerciale de Chine
LBTP	Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics
MDC	Mission de Contrôle
MIGA	Multilateral Investment Guarantee Agency
ML	Mètre linéaire
MOD	Maîtrise d'Ouvrage Délégué
MOP	Maîtrise d'Ouvrage Public
ONEP	Office National de l'Eau Potable
OS	Ordre de Service
PASP	Port Autonome de San-Pedro
PCD	Programme Communautaire de Développement
PER	Programme Economique Régional
PIP	Programme d'Investissements Publics
PND	Plan National de Développement
PPP	Partenariat Public-Privé
SCET	Société Centrale pour l'Equipement du Territoire
SIGFIP	Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
SIPF	Société Ivoirienne de gestion du Patrimoine Ferroviaire
SITARAIL	Société Internationale de Transport Africain par Rail
SINOSURE	Assurance-Crédit à l'Exportation- Chinoise
SINTRAM	Société Internationale des Travaux - Côte d'Ivoire
TDR	Termes De Référence
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

RESUME

Le Comité National de Suivi du PER (CNS PER) a tenu sa réunion trimestrielle de suivi des projets intégrateurs en Côte d'Ivoire. La situation à fin juin 2022, des vingt (20) projets suivis se présente comme suit :

- **au niveau financier :**

- près de **1 138,12 milliards F CFA** ont été mobilisés pour les projets du canal national, (soit un **taux de 69,33%**) dont **131,989 milliards F CFA** de l'Etat ;
- près de **117,7 milliards F CFA** ont été mobilisés pour les projets du canal régional, (soit un **taux de 96,5%**) ;
- les principaux bailleurs sont la BID, la BOAD, l'AFD, le FKD, le FSD et la BADEA.

- **s'agissant des réalisations physiques :**

- **les ouvrages achevés (100%) sont :** (i) la station de pesage à basse vitesse d'Allokoï et ses travaux complémentaires ; (ii) les 104 forages positifs équipés de pompes à motricité humaine dans le Béré, le Worodougou, le Boukani, le Gontougou et l'Iffou ; (iii) le projet de bitumage de la route Adzopé-Yakassé Attobrou ; (iv) le projet de bitumage de 124 km de route sur l'axe Boundiali-Tengrela - Frontière Mali ; (v) les sections Bouaké-Ferkessédougou et Ferkessédougou-Ouangolodougou du projet de renforcement de la voie alternative Yamoussoukro-Ouangolodougou ; (vi) le projet de bitumage de la route Bouna-Doropo de 91 km ; (vii) les sections Odiéné-Niamasso Odiéné-Boundiali du projet d'aménagement et de bitumage de la route Frontière Guinée-Sirana-Odienné-Boundiali ; et (viii) le volet construction de 26 magasins de récoltes de graines du projet de sécurité alimentaire.
- **les projets en cours (avec un taux au-dessus de 50%) sont entre autres :** (i) les sections Yamoussoukro-Tiébissou (37 Km) et Tiébissou-Bouaké du projet de construction de l'autoroute Yamoussoukro-Ouangolodougou ; (ii) le projet d'aménagement de 1000 ha de périmètres agro sylvo pastoraux et halieutiques ; (iii) le Programme Régional d'Hydraulique Rurale et d'Assainissement-PRHYRA-CI/UEMOA-BID.
- **les autres projets** sont principalement en début d'exécution ou en phase de passation de marché pour la réalisation des études ou le démarrage des travaux, à l'exception du renforcement de la section Man-Touba-Odienné du projet d'aménagement et de bitumage de la route Man-Touba-Odienné-frontière Mali qui n'a pas encore démarré.

- **les principales difficultés :**

Certains projets sont confrontés aux difficultés suivantes :

- la faible collaboration des administrations et des populations dans le cadre de la collecte des données nécessaires aux études ;
- l'insuffisance de moyens techniques et financiers pour la Société Ivoirienne de gestion du Patrimoine Ferroviaire (SIPF), qui assure pour le compte de l'Etat ivoirien le suivi de la mise en œuvre du projet de réhabilitation de l'axe ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Kaya ;
- le non-respect des délais par certaines entreprises, dans la réalisation des travaux, faute de moyens techniques et financiers conséquents ;
- la lenteur dans la transmission de données et autres documents par les Etats en vue de passer de la version finale APS à la phase APD de certains projets ;
- la lenteur dans la mise en service de certains ouvrages achevés et ayant fait l'objet de réception définitive ;
- le non-respect des délais par certaines entreprises, dans la réalisation des travaux, faute de moyens techniques et financiers conséquents.

Pour pallier ces difficultés, le Comité recommande :

✚ à la Commission de l'UEMOA :

- d'accélérer la délivrance des Avis de Non Objection par les Bailleurs ainsi que les procédures de sélection des cabinets notamment pour la réalisation des études ;
- de mettre à la disposition des Etats le rapport bilan de la mise en œuvre du PER II ;
- de définir en interne un délai n'excédant pas quatre (04) semaines pour traiter les requêtes qui lui sont adressées ;
- de rechercher un partenaire financier et technique pour la réalisation des études APD du projet de chemin de fer Ouangolodougou-Niélé-Pogo (CI) - Sikasso (Mali), et interpeller les différents acteurs du projet pour harmoniser la connexion du chemin de fer entre les deux Etats ; et
- d'inviter les Etats, dans le cadre de l'opérationnalisation des PCJ, à l'application des dispositifs communautaires concourant à la facilitation et à la sécurité dans le secteur des transports (Règlement 14, contrôle routier, droit d'établissement des commissionnaires en douanes agréés etc.).

✚ à l'Etat de Côte d'Ivoire :

- de mener des actions de sensibilisation à l'endroit des populations bénéficiaires et/ou impactées avant et pendant la mise en œuvre du projet ;
- de doter la SIPF de ressources financières pour lui permettre d'assurer le suivi du projet de réhabilitation de l'axe ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Kaya ;
- de faire prendre, par les entreprises accusant un retard, les dispositions nécessaires pour la réalisation des travaux dans les délais requis et ;
- d'assurer l'accompagnement des OPA, par le MEMINADER, pour la prise en main effective des magasins de conservation ;
- poursuivre avec diligence le processus de signature des accords de partenariat entre le MEMINADER et les OPA sélectionnées, en vue de rendre opérationnel les magasins ;
- de procéder à l'évaluation d'impact des projets achevés du Programme Economique Régional (PER).

INTRODUCTION

Le rapport présente la situation physique et financière à fin juin 2022 des dix-sept (17) projets nationaux inscrits à la deuxième phase du Programme Economique Régional (PER II) de l'UEMOA, ainsi que celle de trois (03) autres projets intégrateurs.

Il s'articule autour des rubriques ci-après :

1. activités du Comité National de Suivi du PER et du PCD à fin juin 2022 ;
2. conjoncture économique nationale à fin décembre 2021 ;
3. situation physique et financière des projets du canal national à fin juin 2022 ;
4. situation physique et financière des projets du canal régional à fin juin 2022 ;
5. contraintes et recommandations pour une meilleure mise en œuvre des projets inscrits au PER II.

I. ACTIVITES DU COMITE NATIONAL DE SUIVI DU PER A FIN JUIN 2022

Au cours du deuxième trimestre 2022, outre la réunion de validation du rapport PER à fin mars 2021, le CNS PER a participé à :

- l'atelier de renforcement des capacités des agents de la Direction Générale de l'Economie sur le thème « La politique économique et la gestion macroéconomique », tenue du 31 mai au 02 juin 2022, à l'Université Félix Houphouët Boigny, Pôle Scientifique-Bingerville ;
- la mission sur le Plan Directeur pour l'aménagement des Corridors pour l'Anneau de Croissance en Afrique de l'Ouest (CACAO), tenue du 04 au 17 juin 2022 à Abidjan- Côte-d'Ivoire ;
- la réunion de pré-examen des documents de la rencontre du comité de pilotage régional du Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER) de l'UEMOA (2021-2040), tenue du 28 juin au 1er juillet 2022, par visioconférence.

➤ **Atelier de renforcement des capacités des agents de la Direction Générale de l'Economie sur le thème « La politique économique et la gestion macroéconomique »**

L'objectif général de la formation est renforcer les capacités des participants afin de leur permettre d'assurer pleinement leur fonction.

Les objectifs spécifiques :

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- décrire la politique économique ;
- d'indiquer les rôles des différentes politiques économiques
- d'indiquer les approches de gestion macroéconomiques.

La formation s'est articulée autour de quatre (04) modules, à savoir :

- Module introductif ;

L'économie est une discipline qui a pour objet de gérer efficacement les ressources rares. Elle se scinde en deux grandes branches : la macroéconomie relative à la gestion des grands agrégats et la microéconomie qui porte sur la gestion des problèmes sectoriels. **Le développement**, appréhendé dans les années 1960 sous l'angle de l'amélioration du revenu, était insuffisant. L'approche du développement par l'appréciation du bien-être avec comme indicateur l'Indice du Développement Humain (IDH) s'est vue acceptable au fil du temps.

- Présentation de quelques concepts de base et des comptes macroéconomiques ;

Produit Intérieur Brut (PIB) : mesure les richesses créées dans une économie au cours d'une période donnée (généralement 1 an).

Branche d'activités : est un ensemble d'unités de production qui ont la même activité de production.

La production : est la création de bien et de services.

La consommation intermédiaire : est la destruction des biens et services au cours de la production.

La production finale : est la destruction des biens et services par les ménages

La formation brute du capitale fixe (investissement) : est l'ensemble des biens et services utilisés de manière durable dans le processus de production.

Compte du secteur réel : permet de déterminer la richesse créée au cours d'une année (PIB réel, le déflateur du PIB, taux d'investissement, importations, exportation...).

Tableau des Opération Financières de l'Etat (TOFE) : retrace l'ensemble des opérations financières de l'administration publique au cours d'une année (Recettes, dépenses, service de la dette, dons, solde budgétaire, emprunts...).

Balance des Paiements (BDP) : retrace l'ensemble des opérations entre les résidents et le reste du monde Balance commerciale, dons, emprunts, investissements directs étrangers...).

Situation monétaire : présente l'état consolidé du secteur bancaire (Masse monétaire, avoirs extérieurs, position nette du gouvernement, crédits à l'économie...).

- Politiques économiques

Politique budgétaire : consiste à utiliser le budget de l'Etat pour agir sur l'activité économique. Elle englobe l'ensemble des mesures qui ont des conséquences sur les ressources et les dépenses de l'Etat et qui visent à atteindre une relance de l'activité économique.

Politique monétaire : consiste à contenir l'inflation à un taux raisonnable. Ainsi son rôle des de déterminer le taux de base du taux d'intérêt qui est du ressort du Comité de politique Monétaire (CPM).

- Outils de la gestion macroéconomiques

Outils et étapes de la gestion macroéconomique : la prévision est l'estimation, généralement par des méthodes économiques, des valeurs actuelles ou futures de grandeurs économiques. Elle est utilisée par exemple pour estimer l'évolution du PIB ou de l'inflation, et orienter les comportements d'investissement des entreprises ou la politique économique de la banque centrale et du gouvernement.

Pratique de la gestion macroéconomique et de politiques : cas de la Côte d'Ivoire depuis 1960 : en Côte d'Ivoire, après deux décennies de mise en œuvre de programme de développement, le pays a été contraint d'appliquer des programmes d'ajustement structurel à partir de 1981, en raison de la dégradation des indicateurs macroéconomiques. Cependant, les résultats mitigés obtenus à partir des Programmes d'Ajustements Structurels (PAS) ont conduit les institutions de Bretton Woods à réorienter leurs politiques vers des programmes mettant l'accent sur les secteurs sociaux et la gouvernance. Cette nouvelle approche a aussi conduit à l'adoption de plusieurs générations de Plan National de Développement (PND).

A l'issue de la formation, les recommandations dans l'ensemble ont porté sur des doléances qui visent à perpétuer de telles formations et surtout à élargir lesdites formations au profit de tous les agents de la DGE.

➤ **Mission sur le Plan Directeur pour l'aménagement des Corridors pour l'Anneau de Croissance en Afrique de l'Ouest (CACAO)**

Les principaux objectifs de la mission consistaient à :

- établir une base de données sur l'état actuel des projets hautement prioritaires pour la Côte d'Ivoire ;
- partager les informations relatives aux modalités d'organisation de la réunion avec les Partenaires Techniques et Financiers prévue courant premier trimestre de 2023.

A l'issue des travaux, un point sur les projets retenus a été fait, assorti de quelques recommandations.

- **Etat d'avancement des projets**

La situation des trente-six (36) projets présentés est la suivante :

- ✓ huit (08) projets en cours de réalisation ;
- ✓ vingt-huit (28) projets à la recherche de financement.

- **Recommandations**

Au terme de la mission, les recommandations suivantes ont été formulées :

✚ **A l'endroit de la Côte d'Ivoire**

- fournir la liste des bailleurs secteur par secteur sur les projets de développement ;
- transmettre officiellement à la Commission de l'UEMOA le Programme National de Développement (2021-2025) en précisant que c'est dans le cadre des projets CACAO.

✚ **A l'endroit de la JICA**

- communiquer sur les procédures de financement de la JICA pour les projets du CACAO et assister les Etats ;
- appuyer la Commission de l'UEMOA dans l'organisation de la réunion du Comité Technique et de Suivi, élargi au Ghana et de la réunion des PTF.

✚ **A l'endroit de la BOAD**

- réaliser les missions de suivi et d'évaluation prévues dans les Etats concernés par le plan directeur CACAO.

✚ **A la Commission de l'UEMOA**

- rendre plus visible l'appui de la Commission de l'UEMOA aux Etats dans le cadre des projets CACAO ;
- mettre en place le cadre institutionnel pour rendre efficace le suivi avec les Etats.

➤ **réunion de pré-examen des documents de la rencontre du comité de pilotage régional du Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER) de l'UEMOA (2021-2040)**

Cette réunion avait pour objectifs d'examiner : (i) le portefeuille des projets prioritaires du SDER ; (ii) la stratégie de financement du SDER ; (iii) la stratégie de communication du SDER ; (iv) le plan d'actions du Comité de Pilotage Régional du SDER (2022-2025) et (v) la définition des prochaines étapes.

A l'issue de l'examen des différentes présentations, les participants ont formulé les recommandations ci-après :

A l'endroit de la Commission de l'UEMOA :

- poursuivre l'appui aux Etats membres dans l'élaboration, l'actualisation ou la mise en œuvre des SNAT et des Schémas d'Aménagement Transfrontaliers Intégrés (SATI) conformément aux orientations du SDER ;
- envisager la traduction des documents du SDER en arabe, anglais, portugais à l'intention des PTF et des autres parties prenantes ;
- aider les Etats membres à faire face au défi sécuritaire à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie commune d'intervention ;
- programmer la réunion du Comité de Pilotage Régional du SDER en tenant compte du calendrier de tenue des ateliers nationaux de mise en place des Comités Nationaux de Suivi du SDER (CNS-SDER) ;
- accompagner les Etats membres dans les réflexions sur les mécanismes de mobilisation des ressources internes pour le financement du SDER ;
- faire le point des projets du SDER réalisés ou en cours de réalisation en collaboration avec les Etats membres.

A l'endroit des Etats membres :

- poursuivre l'élaboration, l'actualisation ou la mise en œuvre des outils d'aménagement du territoire, conformément aux orientations du SDER et aux orientations des Objectifs de Développement Durable (ODD) ;
- arrimer les stratégies de communication des SNAT à la stratégie de communication du SDER ;
- accélérer la mise en place des Comités Nationaux de Suivi du SDER ;
- faire le point des projets du SDER réalisés ou en cours de réalisation ;
- approfondir les réflexions sur les mécanismes de mobilisation des ressources internes pour le financement du SDER ;
- transmettre les observations détaillées faites sur les documents à la Commission de l'UEMOA, au plus tard le 06 juillet 2022.

II. CONJONCTURE ECONOMIQUE NATIONALE A FIN MAI 2022

A fin mai 2022, l'activité économique de la Côte d'Ivoire se résume comme suit :

○ **Du côté de l'offre**

Le **secteur primaire** enregistre une évolution mitigée de l'agriculture industrielle et d'exportation caractérisée par une progression des productions de cacao fèves (+10,6%) et de café (+98,4) et un repli de celles de noix de cajou (-3,8%), de coton graine (-1,2%) et de banane dessert (-13,0%). Quant à l'agriculture vivrière, elle a bénéficié, au cours de la période sous revue, du soutien de l'État à travers des dons de matériels roulants et d'intrants afin de renforcer les capacités de production et de commercialisation.

Au niveau du **secteur secondaire**, sur les trois premiers mois de l'année 2022, l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) s'accroît de 9,6%, porté par la vitalité des « industries extractives » (+15,7%), des « industries manufacturières » (+8,7%), et des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+1,5%). La consommation d'électricité de moyenne tension augmente de 8,8%, en glissement annuel, confirmant la poursuite du dynamisme de l'activité industrielle.

En ce qui concerne le BTP, il continue de bénéficier de l'exécution des grands projets publics d'infrastructures. Ainsi, l'indicateur avancé progresse de 7,2%.

Le **secteur tertiaire** enregistre une évolution positive de ses composantes à fin mars 2022, du fait du regain de confiance des ménages et des opérateurs économiques, consécutif à la maîtrise de la propagation de la maladie à coronavirus. Ainsi, l'Indice du Chiffre d'Affaires du commerce de détail (+8,6%), le trafic global de marchandises par voie maritime (+4,4%), le nombre de passagers commerciaux dans le transport aérien (+42,2% à fin avril 2022), ainsi que les « trafics voix » (+7,6%) et internet (+113,4%) dans les télécommunications ressortent en hausse. Quant au transport routier, il demeure également bien orienté, au regard de l'augmentation de la consommation des carburants gasoil et super de 14,4% en moyenne. Seul le trafic de marchandises par voie ferroviaire (-6,3%) se contracte.

o **Du côté de la demande**

Les **échanges extérieurs hors biens exceptionnels** à fin avril 2022 sont marqués par une détérioration des termes de l'échange de 12,5% sous l'effet d'une hausse des prix à l'importation (+27,6%) plus forte que celle des prix à l'exportation (+11,6%). Ainsi, les exportations et les importations en valeur progressent respectivement de 12,4% et 57,5% et le solde commercial ressort excédentaire de 347,9 milliards, en deçà de l'excédent de 1 118,1 milliards enregistré à fin avril 2021. Aussi, le taux de couverture des importations par les exportations s'affiche à 111%, en régression de 44,6 points de pourcentage comparé à son niveau de la même période de l'année 2021.

En ce qui concerne les termes de l'échange, ils se détériorent de 12,5% sous l'effet d'une hausse des prix à l'export (+11,6%) plus faible que celle des prix à l'import (+27,6%).

Les **prix à la consommation** sont marqués par la persistance des tensions inflationnistes. Toutefois, en glissement annuel, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) progresse de 4,6% et 4,5% respectivement aux mois de février et mars 2022, en décélération après le pic de +5,6% atteint en décembre 2021 et janvier 2022. Les principales sources de ce ralentissement sont les prix des produits comestibles (+8,1% en mars 2022, +8,5% en février 2022 et +11,5% en janvier 2022) et dans une moindre mesure les prix des produits non alimentaires (+2,7% en mars 2022, +2,7% en février 2022 et 2,8% en janvier 2022).

En moyenne sur le premier trimestre 2022, l'IHPC augmente de 4,9% en glissement annuel porté par le renchérissement des prix des produits comestibles de 9,3% et une hausse modérée de ceux des produits non comestibles (+2,7%).

II. ETAT D'EXECUTION PHYSIQUE ET FINANCIER DES PROJETS NATIONAUX INSCRITS AU PER II A FIN JUIN 2022

III.1. Etat d'exécution physique des projets du canal national à fin juin 2022

Conformément au canevas de suivi des projets communautaires, la situation d'exécution des projets est faite selon la typologie suivante :

- projets identifiés ;
- projets en phase d'études ;
- projets en cours de réalisation ;
- projets achevés.

A fin juin 2022, l'état d'exécution physique des projets du PER II se présente comme suit :

III.1.1. Projets identifiés

A fin juin 2022, aucun nouveau projet n'a été identifié.

III.1.2. Projets en phase d'études

- **Etudes de faisabilité technique, économique, d'impact environnemental et social et de mise en concession de l'autoroute Yamoussoukro-Ouangolodougou**

- Section Bouaké-Ferkessedougou (Cu7a), 250 km

L'approbation du contrat du bureau d'études SCET TUNISIE, d'un montant de 1 299 900 000 F CFA HT est intervenue le 06 décembre 2016 et la réunion de démarrage a eu lieu le 12 janvier 2017. Le rapport portant sur la recherche de tracé a été reçu par l'AGEROUTE le 03 mai 2017. Le rapport descriptif des variantes de tracé a été reçu le 27 décembre 2017 par l'AGEROUTE. Une copie de ce rapport y compris l'analyse des variantes de tracé proposées par le Consultant a été transmise au Maître d'Ouvrage en janvier 2018, aux fins de requérir ses instructions sur le couloir de tracé à retenir.

La date d'expiration de cette convention est prévue pour décembre 2019. La séance de restitution des variantes de tracé a eu lieu le mercredi 20 juin 2018. Aussi, le courrier du choix du tracé de couloir a été transmis au consultant le 24 juillet 2018.

Un courrier de demande d'avenant a été transmis à l'UEMOA le 08 avril 2020 en vue de la prorogation du délai des prestations à l'effet de tenir compte du planning actualisé du consultant qui fixe la fin des études au 31 décembre 2020. L'AGEROUTE a par ailleurs transmis ses observations relatives au programme géotechnique soumis par SCET TUNISIE, le 13 mai 2020.

La Commission de l'UEMOA a donné son ANO sur les avenants de coût et de délais de la convention MOD. L'AGEROUTE a reçu cet ANO le 26 novembre 2020 suivi de la signature de la convention de la maîtrise d'ouvrage déléguée le 04 mai 2021 pour une durée de 24 mois, portant ainsi le coût de la convention à 1 955 100 000.

La signature des contrats d'avenant et de l'ordre de service a été effectuée le 07 juin 2021 marquant ainsi le redémarrage des études.

A fin juin 2022, les études d'avant-projet sommaire (APS) sont achevées et les études d'avant-projet détaillé sont en cours d'exécution. Les études topographiques sont achevées et la campagne géotechnique est en cours de finalisation.

- Section Ferkessedougou-Ouangolodougou-Frontière Burkina Faso (80 km)

Signée le 16 décembre 2015 pour un montant de **866 250 000 F CFA**, la convention de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée a une durée de trente (30) mois à compter du 11 février 2016, date de mise en place de la première tranche des fonds qui s'élève à **433 125 000 F CFA**.

Suite à l'obtention de l'ANO de l'UEMOA, les consultants figurant sur la liste restreinte ont été invités le 13 décembre 2016 à remettre leurs offres. La réunion préparatoire à la remise des offres a eu lieu le 04 janvier 2017. Pour prendre en compte les préoccupations pertinentes des consultants (la méthode de sélection, etc.), une

demande d'avis a été transmise à l'UEMOA en janvier 2017, en vue d'apporter des modifications à la Demande de Proposition (DP). L'ANO de l'UEMOA a été obtenu le 23 juin 2017. Les consultants ont été invités à soumissionner le 28 août 2017 et l'ouverture des offres techniques a eu lieu le 19 octobre 2017. Les ANO de la DMP et de l'UEMOA sur le rapport d'analyse des offres techniques ont été obtenus respectivement le 20 novembre 2017 et le 12 décembre 2017. Ainsi, l'ouverture des offres financières a eu lieu le 21 décembre 2017 et le marché attribué au bureau d'études STUDI/SETEC.

Les études ont démarré le 21 septembre 2018 pour une durée de seize (16) mois. Le consultant a déposé les rapports préliminaires le 06 novembre 2018.

L'AGEROUTE a transmis ses observations relatives au programme géotechnique soumis par SCET TUNISIE, le 27 avril 2020. Elle a également transmis une demande d'avenant à la Commission de l'UEMOA en vue de la prorogation du délai des prestations du Consultant, le 08 avril 2020.

La Commission de l'UEMOA a donné son ANO sur les avenants de coût et de délais de la convention MOD. L'AGEROUTE a reçu cet ANO le 26 novembre 2020. Un OS de prorogation de délai de six (06) mois a été transmis au consultant le 02 mars 2021 en attendant la signature de la convention MOD.

Suite à la requête de l'état ivoirien, la Commission de l'UEMOA a transmis la signature de la convention de la maîtrise d'ouvrage déléguée signée le 04 mai 2021 pour une durée de 24 mois portant ainsi le coût de la convention à 1 118 223 750 FCFA.

La signature des contrats d'avenant et de l'ordre de service a été effectuée le 07 juin 2021, marquant ainsi le redémarrage des études.

A fin juin 2022, les études d'avant-projet sommaire (APS) sont achevées et les études d'avant-projet détaillé (APD) sont en cours. Le rapport d'avant-projet détaillé de la section de Ferkessedougou-Frontière Burkina Faso (marché de base) a été transmis le 30 avril 2022. La séance de restitution de ce rapport a été effective le 21 juin 2022, mais l'AGEROUTE est en cours d'observation dudit rapport.

- **Projet d'aménagement et de bitumage de la route Frontière Guinée-Sirana-Odienné-Boundiali**

- **Section Niamasso-Sirana – Frontière Guinée (18 km)**

Les rapports préliminaires des études ont été transmis le 30 janvier 2017 et la séance de restitution a eu lieu le 15 février 2017. La campagne géotechnique a été réalisée en juin 2017, suite à la validation de ce programme le 20 avril 2017. Les rapports d'études APS provisoire ont été transmis en octobre 2017 et la séance de restitution a eu lieu en novembre 2017.

Les rapports d'études APS sont validés et disponibles. Les rapports provisoires sont en attente de l'achèvement de la campagne géotechnique initialement prévue pour le 30 juin 2020.

Un opérateur a manifesté son intérêt pour le financement et l'exécution des travaux du tronçon.

A fin juin 2022, les discussions avec l'opérateur qui a manifesté son intérêt pour le financement du projet, ainsi que la phase d'études APD sont en cours.

- **Construction de la centrale thermique d'Abatta**

Le projet de construction de la centrale thermique d'Abatta connaît un coup d'arrêt depuis l'adoption en Conseil des Ministres de la décision d'approvisionnement de la Côte d'Ivoire en Gaz Naturel Liquéfié (PACI-GNL) intervenue en juin 2016.

- **Projet de réhabilitation de l'axe ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Kaya et son extension à Tambao**

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Traité d'Amitié et de Coopération entre la République de Côte d'Ivoire et le Burkina Faso. Il est intitulé « projet de réhabilitation de l'axe ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Kaya », suite au retrait de la compagnie en charge de l'exploitation du minerai de Tambao, Panafrican Minerals (PAM), de ce projet. Le coût du projet est estimé à **400 millions d'euros, soit 262,3 milliards F CFA**.

La Convention de Concession Révisée (CCR) a été signée le 29 juillet 2016 à Yamoussoukro lors du 5^{ème} TAC (Conférence au sommet du Traité d'Amitié et de Coopération Côte d'Ivoire –Burkina Faso).

A la faveur du 6^{ème} TAC tenu à Ouagadougou les 17 et 18 juillet 2017, les parties se sont accordées sur la modification du phasage des travaux de réhabilitation passant d'une durée totale de cinq (05) à huit (08) ans décomposée en deux (02) phases de quatre (04) ans.

Les travaux de réhabilitation seront donc réalisés selon le principe de phasage suivant :

- la 1^{ère} phase du Programme d'Investissement pour un coût total de quatre-vingt-cinq milliards deux cent soixante-quatorze millions quatre cent dix mille (85 274 410 000) F CFA sera réalisée en quatre (04) ans, sans conditionnalité. Elle devra permettre au chemin de fer de supporter un trafic supplémentaire d'au moins un (1) million de tonnes de manganèse ;
- la 2^{ème} phase d'un coût total de cent soixante-dix-sept milliards cent huit millions trois cent quatre-vingt-dix mille (177.108.390.000) F CFA est conditionnée par la signature d'un accord technique, commercial et tarifaire entre BOLLORE et PAM. La durée de réalisation de cette phase dépend de l'évolution du trafic minier.

La CCR a été approuvée le 06 septembre 2017 en Côte d'Ivoire et la cérémonie de lancement des travaux de réhabilitation a eu lieu le 04 décembre 2017 à Abidjan.

Une ordonnance portant légalisation du régime fiscal et douanier prévu par l'Annexe F3 de la CCR ainsi que le projet de loi de ratification de cette ordonnance ont été adoptés par le Conseil des Ministres le 24 janvier 2018.

Le Concessionnaire a par anticipation effectué des travaux et fait des acquisitions, avant l'entrée en vigueur de la CCR. Il s'agit notamment :

- de l'acquisition d'une grande chargeuse CATERPILLAR, d'une fourchette HYPSTER, de 4300 tonnes de rails 54 kg/ml ;

- des travaux de renouvellement complet de la voie du PK 95 au PK 98 à Rubino.

Par ailleurs, une réunion des experts des Etats membres du projet de la boucle ferroviaire Cotonou-Niamey-Ouagadougou-Abidjan s'est tenue à Ouagadougou (27-28 juin 2018).

Parmi les recommandations formulées lors de cette réunion, il a été demandé aux Etats membres d'adresser à la Commission de l'UEMOA, une requête de financement accompagnée de termes de référence pour un renforcement des capacités des gestionnaires des infrastructures, chargés du suivi-contrôle des travaux de réhabilitation dans le cadre des concessions ferroviaires.

L'Assemblée nationale du Burkina Faso a donné son quitus pour la ratification de la CCR en séance plénière du 04 décembre 2018. Les conditions suspensives à l'entrée en vigueur de la CCR ont été levées, ce sont (i) adoption et paraphe de certaines annexes, (ii) adoption des dispositions législatives et/ou réglementaires appropriées afin de confirmer et rendre exécutoire le régime fiscal et douanier (iii) approbation de la CCR selon les procédures propres à chaque Etat.

Cependant, les travaux qui devraient démarrer au cours du 1er trimestre 2019 n'ont pas toujours pas débuté. A cet effet, une réunion des experts burkinabè, ivoiriens et de SITARAIL s'est tenue les 16 et 17 avril 2019 à Bobo-Dioulasso, pour mettre en cohérence les annexes paraphées avec la nouvelle date d'entrée en vigueur de la CCR, finaliser le manuel de procédures spécifiques du régime fiscal et douanier applicable à SITARAIL et constater la réalisation de toutes les conditions suspensives à l'entrée en vigueur de la CCR.

Au cours de cette réunion, SITARAIL, tout en déclarant qu'elle s'est largement mobilisée en engageant déjà 17 milliards F CFA en avance de phase pour la réhabilitation, a exposé à l'attention de l'autorité concédante, les nouveaux événements impactant pour certains, lourdement les accords préalables. Par ailleurs, la SIPF qui assure pour le compte de l'Etat ivoirien le suivi de la mise en œuvre du projet et qui, dans ce cadre, envisage recruter un cabinet d'experts ferroviaire pour l'assister est confrontée à une insuffisance de moyens techniques et financiers.

Lors du TAC 9 tenu en juillet 2021 à Abidjan, les Etats se sont accordés pour notifier à SITARAIL la nécessité de leur communiquer, au plus tard le 30 octobre 2021, une date butoir d'entrée en vigueur de la CCR et de démarrage effectif des travaux.

Dans le but de rassurer les Etats, le 26 octobre 2021, BOLLORE a fait savoir que ses échanges avec des fonds d'investissement ont donné lieu à un processus complet de Due Diligence.

Au 30 juin 2022, le projet de réhabilitation n'a toujours pas démarré. Selon le Concessionnaire, certaines difficultés rendent le projet inéligible à un financement de type bancaire. Il propose donc la recherche d'un financement institutionnel à caractère concessionnel. Les Etats ne se sont pas encore officiellement prononcés sur ces propositions.

- **Construction du chemin de fer Ouangolodougou-Niélé-Pogo (CI)-Sikasso (Mali)**

L'étude de faisabilité et les TDR pour les études techniques détaillées ont été validés depuis 2014.

En juin 2017, la Commission de l'UEMOA a lancé la procédure d'acquisition en vue de la sélection d'une firme pour la réalisation des études techniques détaillées de la ligne ferroviaire Dakar-Bamako (par le sud) –Sikasso-Pogo-Niellé-Ouangolodougou.

Il n'existe aucune convention entre les Etats concernés et un concessionnaire tant pour les études que pour les travaux. Il existe des études d'Avant-Projet Sommaire (APS), mais pas d'études techniques détaillées. Les problèmes liés à ce projet sont l'insuffisance de ressources pour le financement des études et sa coordination entre le MALI et la COTE D'IVOIRE. Ainsi, la SIPF propose de rechercher un partenaire financier et technique pour la réalisation des études et d'interpeller les différents acteurs du projet pour harmoniser la connexion du chemin de fer entre les deux Etats.

Un opérateur a manifesté un intérêt pour ce projet en septembre 2020.

Au 30 juin 2022, la sélection de la firme pour la réalisation des études techniques détaillées de la ligne ferroviaire Dakar-Bamako (par le sud) –Sikasso-Pogo-Niellé-Ouangolodougou n'a toujours pas eu lieu.

- **Construction et exploitation d'un port sec multimodal à Ferkessédougou**

Le projet de construction du port sec de Ferkessédougou, localisé sur l'axe Ferké-Ouangolo à 4 km de Ferkessédougou, estimé à 732 hectares, comprend trois (03) composantes majeures que sont : (i) la construction d'une plateforme logistique ; (ii) la réalisation d'un dépôt d'hydrocarbures ; et (iii) la construction d'un abattoir régional et d'un marché à bétail.

En plus de ces différentes composantes, des espaces pour l'installation des entreprises industrielles seront aménagés sur le site du projet.

L'objectif du projet est de : (i) développer un nouveau pôle de croissance et une zone économique de développement au nord de la Côte d'Ivoire ; (ii) mettre en valeur les potentialités économiques des régions du Poro, du Tchologo, de la Bagoué, du Bounkani et du Gontougo, et tirer profit des potentialités économiques des régions frontalières : Sikasso (Mali) et Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) et (iii) mettre à la disposition des opérateurs économiques nationaux et régionaux les conditions optimales d'accueil en vue de réduire les coûts de transit et de transports.

Les rapports d'Avant-Projet Détaillé (APD) du projet et le Plan d'Actions de réinstallation des personnes affectées par le projet réalisé par le BNETD, sont disponibles depuis le mois d'octobre 2016, auprès du Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, Maître d'ouvrage du projet. Sur la base des études, le coût du projet est estimé à **262,4 milliards F CFA**.

En marge du forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC) en Chine, tenu du 28 août au 04 septembre 2018, l'Etat de Côte d'Ivoire a signé un Protocole d'Accord avec la société chinoise COMPLANT LTD, le 31 août 2018 pour la réalisation du projet.

La société COMPLANT LTD devrait réaliser des études complémentaires à l'effet d'élaborer son offre et conclure un contrat définitif (contrat commercial pour les

composantes n°1 et n°2 et un contrat de PPP pour la composante n°3) avec l'Etat de Côte d'Ivoire.

L'Etat et la société COMPLANT LTD ont signé, en mai 2019, la convention pour la réalisation de la plateforme multimodale et du dépôt d'hydrocarbures (Lot 1) en Maitrise d'Ouvrage Publique (MOP) sur financement de l'Etat. Les négociations pour une réalisation en BOT du complexe abattoir et marché à bétail (lot 2) sont en cours.

L'entreprise COMPLANT LTD a réalisé en 2019 des travaux de nivellement d'une plateforme de plus de trois (03) hectares et l'ouverture de la voie d'accès au site. Le chantier a été arrêté à la suite de la survenue de la pandémie de la maladie à coronavirus. Dans ce cadre, une mission de visite de terrain a été conduite du 22 au 25 septembre 2020 par la Direction Générale d'Intégration Africaine, en compagnie des Autorités préfectorales. A l'issue de cette mission, il a été constaté qu'en dépit de la suspension des travaux depuis près d'un an, les intempéries n'ont pas dégradé la plateforme et la voie d'accès au site.

Le projet connaît des retards dans la mobilisation des financements. Les difficultés portent sur la mobilisation de la contrepartie Etat au financement du projet et à la réassurance du prêt conclu avec la banque ICBC par SINOSURE.

Dans la perspective d'accélérer le démarrage des travaux de construction du Port sec, il semble pertinent de lever les conditions préalables aux décaissements du prêt en vue de permettre à l'entreprise COMPLANT LTD de démarrer véritablement les travaux.

Le lancement officiel du démarrage des travaux de construction a été effectué par le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et de la Diaspora le 25 mai 2021 et la mise en œuvre du plan d'actions de réinstallation pour purge des droits coutumiers se poursuit.

A fin juin 2022, les travaux qui ont effectivement débuté en septembre 2021, se déroulent bien. L'Etat a apporté une contribution de 26 milliards Fcfa sur les 38 milliards Fcfa de part Etat. Le taux d'exécution physique des travaux est de 34,14% pour un taux de consommation de 26,88% (soit 242 jours sur 900 jours). Le taux d'exécution globale se situe autour de 29,89% en prenant en compte le taux pondéré de 3%. Par ailleurs, le bailleur ICBC Chine a conditionné la poursuite de son intervention par le paiement total de la part Etat.

III.1.3. Projets en cours de réalisation

□ Taux d'exécution < 50%

A fin juin 2022, les travaux de réalisation de deux (02) sections de projet connaissent un taux d'exécution physique inférieur à 50%. Les réalisations de cette section se présentent comme suit :

- **Construction de la route Odienné-frontière du Mali et de la Guinée (231 km) en république de Côte d'Ivoire**
 - **section Odienné- frontière du Mali (117 Km)**

Les études de cette section sont achevées et une mission d'évaluation de la BAD en vue du financement des travaux s'est déroulée du 21 au 24 juin 2016. A la suite de cette

mission, les populations ont exprimé des besoins qui feront l'objet d'analyse à travers la réalisation d'une étude des aménagements connexes.

Cette étude avait été réalisée par le BNETD en 2015 et la BAD a demandé et financé son actualisation. Les ANO de la DMP et de la BAD ont été obtenus respectivement les 15 et 27 juin 2017 sur l'attribution du projet au cabinet GAUFF INGENIEUR et le projet de contrat d'un montant de **234 791 975 F CFA**. Le contrat a été approuvé en juillet 2017 et le démarrage des études a eu lieu le 17 août 2017.

Les rapports définitifs de la phase APS ont été reçus le 05 octobre 2017 et les rapports provisoires de la phase APD ont été reçus le 29 décembre 2017. Le rapport provisoire de la phase APD a été restitué le 19 janvier 2018.

Les études APD de ce projet sont achevées et un contrat commercial a été passé avec l'entreprise chinoise CHEC pour un montant de 145 530 000 000 F CFA. Les travaux de bitumage ont démarré le 04 novembre 2019 pour un délai de 36 mois, mais la date de l'OS de démarrage a été fixée au 02 mars 2020. Ils portent sur 231 km, comprenant deux tronçons principaux qui sont : (i) Odienné-Samatiguila-Frontière Mali sur 111,57 km (ii) ; Kimbirila Sud- Minignan-Frontière Guinée sur 67,72 km ; et (iii) trois bretelles d'un linéaire total de 51 km notamment celles de Salonkourani, Kouban et Kaniasso.

A fin juin 2022, le taux d'exécution des travaux est de **38,85%** pour une consommation de délai de **77%**. Toutefois, l'entreprise compte accélérer la recherche des zones d'emprunt, la validation des dossiers d'exécution, les travaux de terrassement–des ouvrages hydrauliques et ponts et démarrer les travaux de chaussée. La convention MDC n'est pas encore approuvée, cependant celle de la MOD est approuvée.

Par ailleurs, l'entreprise a émis douze (12) décomptes y compris l'avance de démarrage d'un montant de 65 824 637 422 HT FCFA, soit 45,23%, mais seulement dix (10) décomptes du 0 à 9 ont entièrement été payés par le bailleur et du (6b au 10) par l'état dont les montants cumulés s'élèvent à 64 679 603 405 HT FCFA, soit 44,44% dont la part bailleur s'élève à 61 243 648 616 HT FCFA, soit 42,08% et la part Etat est de 3 435 954 789 HT FCFA soit 2,36 %.

□ **Taux d'exécution > 50%**

A fin juin 2022, deux (02) sections de projets routiers ont un taux d'exécution physique supérieur à 50%. Il s'agit de la :

- **Construction de l'autoroute Yamoussoukro–Ouangolodougou**

- **Section Yamoussoukro–Tiébissou (37 km)**

La BID participe au financement du tronçon Yamoussoukro-Tiébissou pour un montant de 118 millions d'Euros (soit 95,941 milliards F CFA). L'accord de prêt ISTISNA de la BID a été signé le 17 avril 2015 à Washington en marge des Assemblées annuelles de la Banque Mondiale.

La passation de marché a démarré avec la publication de l'avis général de passation de marché le 02 juin 2015 par la BID.

Le marché de travaux a été attribué au Groupement d'Entreprises SINTRAM/HOUAR pour un montant de 64 471 828 994 F CFA et a été approuvé le 31 mars 2017. Toutefois

des modifications ont été opérées sur le projet notamment le changement de la structure de chaussée et de tracé de la voie Express ainsi que l'actualisation et la correction des insuffisances du marché de base. Ces modifications ont donné lieu à un avenant de 16 439 651 308 FCFA ; ce qui ramène le marché actualisé (marché de base +avenant) à 80 911 480 302 FCFA TTC. Le contrat de la mission de contrôle a été attribué au BNETD pour un montant de 1 044 890 000 F CFA et approuvé le 11 août 2017. Compte tenu du retard dans la sélection du maître d'œuvre, les travaux ont démarré le 03 octobre 2017 pour une durée initiale de 24 mois.

Le Premier Ministre, Son Excellence Feu Amadou Gon Coulibaly a procédé au lancement des travaux de construction de l'autoroute Yamoussoukro-Tiébissou longue de 37 km y compris la Voie Express de Yamoussoukro (7 km) le 29 juin 2017 et les travaux ont démarré le 03 octobre 2017.

Le projet est confronté depuis son démarrage à des difficultés d'approvisionnement du chantier en matériaux et à une faiblesse organisationnelle de l'entreprise. Les travaux sont prévus s'achever à fin juin 2022.

A fin juin 2022, le taux d'avancement des travaux est estimé à **98%** pour un délai consommé à plus de **100%**¹ depuis le 28 février 2022. Les travaux de chaussée sont achevés. Les travaux restants sont : la signalisation verticale, les travaux connexes (éclairage public, engazonnement, forage, etc.) et le poste à péage : ces travaux sont en cours. Le taux d'exécution financière des marchés est de **95%**.

- Section Tiébissou- Bouaké (96 km)

Le lancement des travaux de la section Tiébissou-Bouaké de l'autoroute du Nord a eu lieu le jeudi 29 novembre 2018. Cette section est la deuxième composante du projet autoroutier Yamoussoukro-Bouaké.

Prévue pour durer 36 mois, la réalisation de l'autoroute entre Tiébissou et Bouaké est estimée à 172 milliards F CFA. L'exécution est confiée à l'entreprise chinoise China Road Bridge corporation (CRBC), qui a déjà réalisé les travaux de l'axe Odienné-Gbéléban. Le financement comprend une contribution d'Eximbank Chine. La maîtrise d'œuvre des travaux a été confiée au BNETD.

A fin juin 2022, le taux d'avancement des travaux est estimé à **66%** pour un délai consommé de **85%**. L'entreprise a bénéficié d'une prorogation de huit (08) mois de délai pour tenir compte des effets de la Covid-19, à compter du 15 avril 2022. Les travaux de dégagement d'emprise et de terrassement sont en voie d'achèvement tandis que ceux de la chaussée et des ouvrages sont en cours d'exécution. Les mesures ont été prises pour que l'entreprise renforce ses capacités organisationnelles et opérationnelles pour résorber le retard. Le linéaire total de la section Tiébissou-Bouaké est de 95,3 km (les 84.13 Km d'Autoroute et 11,7 Km de Voie Express). Les travaux sont prévus s'achever à fin décembre 2022.

¹ Cette valeur a été actualisée par les données de l'AGEROUTE, Maître d'ouvrage Délégué (MOD) du projet.

III.1.4. Projets achevés

Durant la période sous revue, aucun projet n'a été achevé. Ainsi à fin mars 2022, trois (03) projets, quatre (04) sections de projets de renforcement de routes et deux (02) études de faisabilité (un projet et une section de projet) sont achevées.

- **Projet d'aménagement et bitumage de la route Boundiali–Tengrela–Frontière Mali**

Ce projet est achevé. L'inauguration par Son Excellence Monsieur le Président de la République a eu lieu le 11 avril 2015 pour la section Boundiali–Bolona et le 08 décembre 2016 pour la section Bolona-Tengrela-Frontière Mali. Les travaux ont été réceptionnés définitivement le 22 janvier 2018.

- **Projet d'aménagement et de bitumage de la route Bouna-Doropo-frontière du Burkina Faso (91 km)**

Les travaux de la voie principale et ceux des voiries sont achevés et sont en instance de réception provisoire.

- **Projet de renforcement de la voie alternative Yamoussoukro-Ouangolodougou**

- **Section Bouaké-Ferkessédougou (220 km)**

Les travaux de renforcement des deux (02) sections sont achevés et la réception provisoire de la section Kanawolo – Ferké a été prononcée le 22 juillet 2020. Celle de la section Bouaké – Kanawolo a été prononcée le 30 juin 2021.

- **Projet de renforcement de la voie alternative Yamoussoukro-Ouangolodougou**

- **Section Ferkessédougou-Ouangolodougou**

Les travaux de la section Ferké-Ouangolodougou sont achevés, la pré-réception a eu lieu en décembre 2017 et la réception provisoire a eu lieu le 19 janvier 2018. La réception définitive des travaux a été prononcée le 11 septembre 2020.

- **Projet d'aménagement et de bitumage de la route Frontière Guinée-Sirana-Odienné–Boundiali**

- **Section Odienné-Niamasso**

Les travaux de bitumage de la section Odienné-Niamasso(15,00) ont été exécutés dans le cadre des travaux de construction de la route Odienné-Gbéléban (15,00Km) ont été réceptionnés provisoirement le 21 octobre 2020. A ce jour, il reste le bitumage de la section Niamasso-Sirana-Frontière de la Guinée.

- **Section Odienné-Boundiali**

Les travaux des deux (02) sections Odienné- Madinani et Madinani- Boundiali sont également achevés et une visite en vue de la réception provisoire des travaux a été effectuée le 21 novembre 2019. La réception provisoire a été prononcée le 12 décembre 2019.

- **Projet de sécurité alimentaire**

- **Construction de magasins de conservation des graines et de récoltes**

La cérémonie de rétrocession des magasins de conservation des graines et des récoltes a eu lieu le jeudi 26 novembre 2020 à Abidjan en présence du Représentant de

l'UEMOA en Côte d'Ivoire et du Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MEMINADER). La remise des magasins suppose la fin du projet avec un taux d'exécution physique à 100%. Cependant, les magasins du lot 2 (Bouna, Divo, Lakota, Gagnoa, Zuénoula) n'ont pas encore fait l'objet de réception définitive. Ce qui maintient le taux d'exécution physique à 96%.

En réponse aux diligences du MOD, le MEMINADER a mis en place les comités de gestion des magasins qui a permis la formation des gestionnaires des magasins du 06 au 21 décembre 2021. A fin juin 2022, pour situer les responsabilités dans la gestion des magasins, un accord de partenariat entre le MEMINADER et chaque OPA sélectionnée est toujours en cours de signature. Dans cette même optique, une première vague de douze (12) magasins sur les vingt-six (26) a réceptionné ses équipements pour être opérationnelle.

- **Etudes de faisabilité technique, économique, d'impact environnemental et social pour la réhabilitation de la route Yamoussoukro-Bouaké-Katiola-Niakaramadougou-Ferkessedougou-Ouangolodougou (CU7A) : 382 km**

Ces études sont achevées. Les rapports d'études ont été fournis par le Consultant à l'AGEROUTE le 02 avril 2014. Le rapport d'achèvement du projet a été transmis à la Commission de l'UEMOA le 24 octobre 2014.

- **Etudes de faisabilité technique, économique, d'impact environnemental et social et de mise en concession de l'autoroute Yamoussoukro- Ouangolodougou**

- **Section Yamoussoukro-Bouaké (132 km)**

Les études sont achevées avec l'augmentation du linéaire initial passant de 110 km à 132 km et du coût du marché de 638,0 millions F CFA HT à 775,9 millions F CFA HT. Par ailleurs, le délai de réalisation est passé de 12 à 16 mois. Les études APD de la section Yamoussoukro-Tiébissou ont été transmises le 19 juin 2015 et celles de la section Tiébissou-Bouaké le 25 mai 2015.

Tableau 1 : Exécution physique des projets du canal national à fin juin 2022

Axe /Intitulé du projet	Etat d'avancement			
AXE STRATEGIQUE 2 : Développement des infrastructures économiques	IDENTIFICATION	ETUDES	EN COURS	ACHEVE
Centrale thermique d'Abatta		Etudes impact environmental	- Ce projet connait un arrêt depuis 2011	Etudes achevées
Aménagement et bitumage de la route Bouna-Doropo-frontière du Burkina Faso				Travaux achevés, en instance de réception provisoire
Aménagement et bitumage de la route Boundiali- Tengrela-frontière du Mali				<p>Section Boundiali-Bolona inaugurée le 11 avril 2015</p> <p>Section Bolona-Tengrela Frontière du Mali inaugurée le 08 décembre 2016</p>
Aménagement et bitumage de la route frontière Guinée-Sirana-Odienné-Boundiali		<p>Section Niamasso - Sirana - frontière Guinée (18 km) : Etudes en cours (APS provisoire disponible)</p>		<p>Section Boundiali-Odienné: Taux d'exécution physique de 100%, a été réceptionnés provisoirement le 19 décembre 2019.</p> <p>Section Odienné – Niamasso : Travaux de bitumage achevés. Travaux de génie civil du poste à péage achevé</p>

<p>Réhabilitation de la route Yamoussoukro-Bouaké- Katiola-Niakaramadougou– Ferkessédougou–Ouangolodougou</p>		<p>Section Yamoussoukro-Bouaké- études disponibles</p>		<p>Section Ferkessédougou Ouangolodougou :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux achevés et réceptionnés définitivement <p>Section Bouaké - Kanawolo :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux principaux achevés et en attente de réception provisoire assujettie à l'achèvement des travaux connexes <p>Section Kanawolo - Ferké :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux achevés et réceptionnés provisoirement
<p>Construction de la route Odienné-frontière du Mali et de la Guinée (231 Km) en république de Côte d'Ivoire</p>	<p>Section Odienné Frontière du Mali et de la Guinée</p>	<p>Section Odienné-Frontière Mali : APD provisoire transmis le 29 décembre 2017</p>	<p>Travaux en cours d'exécution par l'entreprise CHEC</p>	<p>Les travaux ont démarré le 02 mars 2020, le taux exécution physique est de 30,69%-38 ;85% pour 77% de délai consommé.</p>
<p>Construction de l'autoroute Yamoussoukro-Bouaké et son prolongement Ferkessédougou-Ouangolo- frontière Burkina</p>		<p>Section Bouaké Ferkessédougou (250 km) : le rapport d'étude APD de la section Yamoussoukro-Bouaké est disponible</p> <p>Le rapport d'étude APS de la section Bouaké-Ferkessédougou-Ouangolo-frontière Burkina est disponible et le rapport APD est en cours.</p>	<p>Section : Yamoussoukro-Tiébissou - travaux en cours d'achèvement le taux d'exécution physique est de 98%</p> <p>Section : Tiébissou-Bouaké - Taux d'exécution physique : environ 66%</p>	<p>Section : Bouaké- Ferké en renforcement de la 2x1 voies - Taux d'exécution physique :100 %</p>

		Les études topographiques sont achevées et la campagne géotechnique est en cours de finalisation		
Réhabilitation de l'axe ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Kaya		APS et APD disponibles		Etudes achevées
Construction du chemin de fer Ouangolodougou-Niélé-Sikasso (Mali)		Sélection d'un bureau d'études		
Construction du port sec de Ferkessédougou		APD disponible	Sélection d'un opérateur pour la réalisation des travaux	Etudes achevées
AXE STRATEGIQUE 3 : Construction d'un appareil productif intégré	IDENTIFICATION	ETUDES	EN COURS	ACHEVE
Sécurité alimentaire par l'intensification agricole				<p>Construction de magasins de conservation des graines et des récoltes.</p> <p>Livraison provisoire le 26 novembre 2020</p> <p>Toutefois le projet est attente de la signature de l'accord de partenariat entre le MEMINADER et chaque OPA sélectionnée</p>

Source : MEF/DGE/DAFER/AGERROUTE

III.2. Etat d'exécution financière des projets du canal national à fin juin 2022

L'état d'exécution financière des projets du canal national du PER II présente :

- le coût global ;
- les projets avec financement global acquis ;
- les projets avec financement à mobiliser.

III.2.1. Coût global des projets du canal national¹

Au 30 juin 2022, le coût global révisé des projets du canal national est estimé à **1 402,154 milliards F CFA** contre un coût global initial de **1 001,16 milliards de F CFA**, en lien avec l'augmentation des coûts de certains projets notamment le projet de réhabilitation de l'axe ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Kaya avec son extension à Tambao dont le coût est passé de 79 milliards F CFA à 262,3 milliards F CFA, soit une augmentation de 232%.

III.2.2. Projets avec financement global acquis

Des projets ont bénéficié de financement de la part de la Commission de l'UEMOA, des Partenaires financiers et de l'Etat. Ainsi, sur les onze (11) projets du canal national, le financement a été mobilisé pour la réalisation de six (06) études et le démarrage des travaux de cinq (05) projets et de sept (07) sections.

- **En ce qui concerne le financement des travaux, il s'agit :**

- du projet d'aménagement et de bitumage de la route **Bouna-Doropo-frontière du Burkina Faso** pour un coût total de **50,1 milliards F CFA** dont le montant hors taxes des études a été entièrement financé par la BOAD (241,8 millions F CFA). Les travaux sont financés par la BOAD (13,0 milliards F CFA), le FSD (12,0 milliards F CFA), le FKDEA (10,0 milliards F CFA), la BADEA (6,0 milliards F CFA) et l'Etat (8,8 milliards F CFA) ;
- du projet d'aménagement et de bitumage de la route **Boundiali-Tengrela-frontière du Mali** d'un coût total de **41,7 milliards F CFA**, financé par la BOAD pour 12,6 milliards F CFA, la BID pour 17,9 milliards F CFA et l'Etat pour 10,1 milliards F CFA (7,3 milliards F CFA pour la section Boundiali-Bolona et 2,8 milliards F CFA pour la section Bolona-Tengrela-frontière Mali) ;
- de la construction de magasins de conservation des graines et des récoltes dans le cadre du projet de sécurité alimentaire financée par l'UEMOA (**3,6 milliards F CFA**) et l'Etat (**2 milliards F CFA**) ;
- de la réalisation de la 1ère phase du projet de construction de la centrale thermique d'Abatta pour un montant de **81,2 milliards F CFA** en PPP ;
- du projet de réhabilitation de **l'axe ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Kaya** financé par BOLLORE/SITARAIL (**262,3 milliards F CFA**).

Le montant total mobilisé pour ces cinq (05) projets hormis celui du projet de construction de la centrale thermique d'Abatta s'élève à **359,7 milliards F CFA**.

¹ Ce montant n'inclut pas le coût de construction de la centrale thermique d'Abatta qui est de 239,1 milliards FCFA

- **S'agissant des sections de projets, ce sont :**

- le tronçon Ferkessédougou-Ouangolodougou financé par l'AFD (**19,4 milliards F CFA**) dans le cadre du 1^{er} C2D du projet de réhabilitation de la route Yamoussoukro Bouaké-Ferkessédougou-Ouangolodougou ;
- le tronçon Bouaké- Ferkessédougou (255 km) financé par l'AFD (**148 milliards F CFA**) dans le cadre du 2^{ème} C2D du projet de réhabilitation de la route Yamoussoukro Bouaké-Ferkessédougou-Ouangolodougou ;
- l'autoroute Yamoussoukro-Tiébissou (37 km) financée par la BID (118 millions d'Euros soit **77,4 milliards F CFA**) du projet de construction de l'autoroute Yamoussoukro Bouaké. La participation de l'Etat de Côte d'Ivoire est de **18,6 milliards F CFA** ;
- le tronçon Tiébissou-Bouaké financé par EXIMBANK Chine (**161,7 milliards F CFA**) dans le cadre du projet de construction de l'autoroute Yamoussoukro-Bouaké. La participation de l'Etat de Côte d'Ivoire est de **9,8 milliards F CFA**. Ce projet a bénéficié d'un don de **1 milliard F CFA** de la part de l'UEMOA ;
- le tronçon Boundiali-Odienné du projet d'aménagement et de bitumage de la route frontière Guinée-Sirana-Odienné-Boundiali, financé par la BID (**67,6 milliards F CFA**) et l'Etat (**12,5 milliards F CFA**) ;
- le tronçon Odienné- frontière Mali et frontière Guinée du projet d'aménagement et de bitumage de la route Man-Odienné-Frontière du Mali, financé par la BID (**145 milliards F CFA**) ;
- le renforcement du tronçon Man-Odienné du projet d'aménagement et de bitumage de la route Man-Odienné-Frontière du Mali (**10,41 milliards F CFA**).

Le montant global mobilisé pour ces sections de projet s'élève à **664,71 milliards F CFA**.

- **Le financement acquis pour les études concerne les projets suivants :**

- études technique, économique, d'impacts environnemental et social pour la réhabilitation de la route Yamoussoukro-Bouaké-Katiola-Niakaramadougou Ferkessédougou-Ouangolodougou (CU7A) de 382 km financées par la Commission de l'UEMOA (**629,8 millions F CFA**) ;
- études de faisabilité technique économique, d'impacts environnemental et social, et de sécurité routière du prolongement de l'autoroute du nord tronçon Yamoussoukro-Bouaké (Cu7A) de 132 km financées par la Commission de l'UEMOA (**1,1 milliard F CFA**) ;
- études de faisabilité technique, économique, d'impact environnemental et social, et de mise en concession de l'autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou, section Bouaké-Ferkessédougou (Cu7A) de 250 km et du dédoublement de la route Kanawolo-Korhogo 93 km financées par la Commission de l'UEMOA (**1,955 milliard F CFA**) ;
- études de faisabilité technique, économique, d'impacts environnemental et social et de mise en concession de l'autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou, section Ferkessédougou-Ouangolodougou-Frontière Burkina Faso (Cu7B) de 80 km et du

dédoublément de la route Korhogo-Ferkessedougou 50 km financées par la Commission de l'UEMOA (**1,118 milliard F CFA**) ;

- études de faisabilité technique, économique, d'impacts environnemental et social et de mise en concession pour les travaux d'aménagement en 2x2 voies de la route Ouangolodougou-Pogo Frontière Mali de 100 km (**566,25 millions F CFA**) ;
- études technique, économique, d'impact environnemental et social pour les travaux de bitumage de la route Niamasso-Sirana-Frontière Guinée (17 km) financées sur le Fonds d'études (**47,3 millions F CFA**) ;
- études d'APS et d'APD pour la réalisation du projet du port sec de Ferkessedougou financées sur le Fonds d'études (**3,0 milliards F CFA**).

Le montant global acquis pour le financement de ces six (06) différentes études, s'élève à **7,24 milliards F CFA**.

Au 30 juin 2022, le montant du financement acquis pour la réalisation des projets du canal national s'élève à **1 056,981** milliards F CFA dont **131,989** milliards F CFA de part Etat.

III.2.3. Projets avec financement à mobiliser

Au 30 juin 2022, le financement à rechercher est de **345,173 milliards F CFA** dont :

- **Projets routiers** : 27,512 milliards F CFA pour la réalisation des travaux ;
- **Projets ferroviaires** : 80 milliards F CFA pour la construction du chemin de fer Ouangolodougou-Niélé-Sikasso ;
- **Projet de sécurité alimentaire** : 8,8 milliards F CFA pour le financement du programme de sécurité alimentaire ;
- **Infrastructure portuaire** : 228 milliards F CFA pour la réalisation du port sec de Ferkessedougou.

L'état récapitulatif des financements est présenté dans le tableau 2 ci-après :

Tableau 2 : Situation des financements des projets du canal national à fin juin 2022

INTITULE DU PROJET	Sections	COUT TOTAL (MILLIONS F CFA)		FINANCEMENT ACQUIS (MILLIONS F CFA) 30 JUIN 2022				BAILLEURS ET/OU ETAT	FINANCEMENT A RECHERCHER
		Initial	Révisé	Emprunt	Don	Trésor	Total		
Réhabilitation de la route Yamoussoukro- Bouaké- Katiola- Niakaramadougou- Ferkessédougou – Ouangolodougou		82 512	168 900	95 975	57 657	13 220	166 852	UEMOA, AFD (C2D)	2 048 (Ce dépassement est pris en charge dans le cadre de la convention de prêt N°CCI 1596 03 T)
	Section Bouaké- Kanawolo	86 662	97 504	84 284		13 220	97 504		0
	Section Kanawolo- Ferké	57 657	69 348	11 691	57 657		69 348		0
	Section Yakro- Bouaké		N/D						
Aménagement et bitumage de la route frontière Guinée-Sirana- Odienné-Boundiali		78 942	87 239	67 648		19 591	87 239	BID, EXIMBANK- CHINE, ETAT	0
	Aménagement de la route Odienné – Boundiali	78 942	87 239	67 648		19 591	87 239	BID, ETAT	0

	Sirana Frontière Guinée		N/D						
Aménagement et bitumage de la route Man-Odienné-frontière du Mali		172 000	172 000	123 700		21 829	145 529	BID, ICBC, ETAT	26 471
	Section Odienné Fr Mali		154 928	123 700		21 829	145 529		9 399
Centrale thermique d'Abatta		237 000	239 100	81 205			81 205	CONTOUR GLOBAL, AUTRES INVESTISSEURS	157 895
Réhabilitation de l'axe ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Kaya avec son extension à Tambao		79 000	262 300	262 300			262 300	BOLLORE, CÔTE D'IVOIRE, BURKINA FASO	0
Construction du chemin de fer Ouangolodougou-Niélé-Sikasso (Mali)		80 000	80 000					UEMOA	80 000
Construction et exploitation d'un port sec multimodal à Ferkessédougou		300 000	254 000			26 000	26 000	ICBC Chine, ETAT	228 000
Construction autoroute Yamoussoukro-Bouaké et son prolongement		163 000	271 675	245 575	1 061	25 039	271 675	UEMOA, EXIMBANK CHINE, ETAT	0

Ferkessedougou- Ouangolo- fr. Burkina	Section Yakro- Tiébissou		94 605	79371		15 234	94 605		0
	Section Tiébissou- Bouaké		176 009	166 204		9 805	176 009		0
	Prolongement Ferké-Ouangolo Fr Burkina faso		N/D						
Aménagement et bitumage de la route Bouna–Doropo-frontière du Burkina		50 072,12	50 072,12	41 240		8 832,12	50 072,12	BOAD, BADEA, FSD, FKDEA, ETAT	0
Sécurité alimentaire par l'intensification agricole		14 430	14 430		3 600	2 000	5 600	UEMOA, ETAT	8 830
	Construction de magasins de conservation de graines et de récoltes		5 600		3 600	2 000	5 600	UEMOA, ETAT	0
Aménagement et bitumage de la route Boundiali-Tengrela- frontière du Mali		31 284	41 714	26 236		15 478	41 714	BOAD, BID, ETAT	0
TOTAL		1 238 168,12	1 641 454,72	943 879	62 318	131 989,12	1 138 186,12		503 268,6
TOTAL hormis projet Abatta		1 001 168,12	1 402 154,72	862 674	62 318	131 989,12	1 056 981,12		345 173,6

Source : MEF/DGE/DAFER, SEPMBPE/DGBF/SIGFIP, AGERROUTE

III. ETAT D'EXECUTION PHYSIQUE ET FINANCIERE DES PROJETS DU CANAL REGIONAL A FIN JUIN 2022

IV.1. Présentation des projets du canal régional

Les projets nationaux financés entièrement par la Commission de l'UEMOA (canal régional) et inscrits au PER II couvrent la sécurité alimentaire, le développement des infrastructures routières et la fluidité routière. Il s'agit des projets ci-après :

- la construction, l'équipement et les travaux complémentaires de la station de pesage d'Allokoï ;
- la réalisation d'aménagement de 1 000 hectares de périmètres agro sylvo pastoraux et halieutiques ;
- la réalisation de 104 forages équipés de pompes à motricité humaine ;
- le Programme Régional d'Hydraulique Rurale et d'Assainissement (PRHYRA/UEMOA-BID) ;
- le Programme Régional d'Aménagement Hydraulique Multi-Usage (PRAHMU) ; et
- la construction du Poste de Contrôle Juxtaposé (PCJ) de Laléraba-Frontière Côte d'Ivoire - Burkina Faso.

A ces projets, s'ajoutent trois (03) autres pilotés par la Commission de l'UEMOA. Il s'agit de :

- la réalisation des études de faisabilité technique, économique, d'impact environnemental et social et de l'aménagement en 2x2 voies de la route Ouangolodougou-Pogo-Frontière Mali longue de 100 km financée par l'UEMOA ;
- l'aménagement et le bitumage de la route Adzopé-Yakassé-Attobrou financé par la BOAD (10 milliards F CFA), la BIDC (3 milliards F CFA), l'UEMOA (2,6 milliards F CFA) et l'Etat (2,8 milliards F CFA) ; et
- le Projet d'aménagement routier et de facilitation du transport sur le corridor Bamako-Zantiébougou-Boundiali-San Pedro (PR 8) financé par l'UEMOA et la BAD.

Le coût global de ces projets est estimé à près de **122 milliards F CFA**.

IV.2. Etat d'exécution physique des projets du canal régional à fin juin 2022

La majorité des projets du canal régional a un taux d'exécution supérieur à 50%, et trois (03) de ces projets sont achevés.

IV.2.1. Projets en cours de réalisation

• Travaux d'aménagement de 1 000 ha de périmètres agro sylvo pastoraux et halieutiques

Le marché pour la réalisation d'études techniques et de maîtrise d'œuvre a été attribué au Groupement HYDRO-PACTE /GTAH/BERGER pour un montant de 258,9 millions F CFA. Les prestations devraient durer 12 mois et ont débuté le 04 août 2014.

La phase APS des études est achevée depuis le 28 octobre 2015, date de transmission des rapports APS définitifs. Les rapports d'études APD sont achevés et transmis depuis le 31 octobre 2016. Par ailleurs, le rapport de l'étude d'impact économique et environnemental a été transmis le 08 décembre 2016.

Suite à la passation des marchés de travaux, 05 entreprises ont été sélectionnées pour une durée de travaux de 07 mois et un montant global de 2 122 999 226 F CFA. Il s'agit de :

- CODE D'IVOIRE, marché approuvé le 14 février 2018 pour 585 465 086 F CFA (lot 1, régions du GONTOUGO et du PORO) ;
- MT2-CI, marché approuvé le 15 février 2018 pour 299 322 506 F CFA (lot 2, régions du KABADOUGOU et du FOLON) ;
- SCM, marché approuvé le 14 février 2018 pour 545 855 326 F CFA (lot 3, région de la NAWA) ;
- REHOBOTH, marché approuvé le 14 février 2018 pour 186 900 428 F CFA (lot 4, région du WORODOUGOU) ;
- SNP-CI, marché approuvé le 14 février 2018 pour 505 455 880 F CFA (lot 5, régions des GRANDS PONTS, du MORONOU et du SUD-COMOE).

Les OS de démarrage ont été notifiés le 23 février 2018 pour un démarrage des travaux le 19 mars 2018. Ainsi, la réunion de démarrage a eu lieu le 08 mars 2018.

Concernant les périmètres à aménager, les sites ont été visités par le bureau de contrôle et les entreprises du 3 au 21 mars 2018. Une mission d'écoute et de sensibilisation environnementale et sociale a été organisée du 26 février au 03 mars 2019 sur quelques sites. Au terme de cette mission, des mises en demeure ont été adressées à toutes les entreprises pour l'achèvement des travaux au 31 mars 2019, sous peine de pénalités.

Au 15 juin 2022, le taux d'exécution physique de la composante aménagement hydro-agricole est de **94,6%**. Par lot, le taux d'exécution est de 100% pour les lots 1 à 4 et 73% pour le lot 5. En outre, onze (11) sites sur douze ont fait l'objet de réceptions provisoires. Il s'agit de Binkady 1, Kafiokaha 2, Nanankaha et Fala sur le lot 1 ; N'Zébokro (Ayamé) et Tiémélékro sur le lot 5, Gbéré Dougou et Minignan sur le lot 2, Mayo sur le lot 3, Kani et Békro sur le lot 4.

Au terme des périodes de garantie, les réceptions définitives ont été prononcées pour les lots 3 (Mayo) et 4 (Kani et Békro). Lors des visites de réceptions définitives en août 2021, le maître d'œuvre a relevé des corrections à faire sur les sites du lot 1, tandis que les conditions météorologiques n'ont pas permis l'accès des sites du lot 2.

Eu égard à ce qui précède, les réceptions définitives des lots 1 et 2 sont reportées à une date ultérieure.

Quant au lot 5 qui a connu le plus grand retard, la réception provisoire du site de Tiémélékro a eu lieu le 30 mars 2022. Celle du site de l'Agnéby aura lieu ultérieurement.

Notons que la réception provisoire du site de N'Zébokro a eu lieu en février 2020.

En réponse aux diligences du MOD, le MEMINADER a mis en place les comités de gestion des aménagements de tous les sites du projet, à l'exception de celui de Nanankaha dans le Département de Sinematiali, Région du Poro qui aura lieu ultérieurement.

Par ailleurs, en réponse à la requête du MEMINADER, la Commission de l'UEMOA a donné son ANO le 21 déc. 2021, pour l'aménagement de deux (2) sites complémentaires sur le reliquat des fonds disponibles sur la convention. A cet effet, les sites de Gondia et Taoudi, situés respectivement dans les départements de Tanda et Bondoukou, ont été retenus par le Bénéficiaire. Ils ont fait l'objet d'une mission de reconnaissance par le maître d'ouvrage délégué et le maître d'œuvre du 15 au 18 février 2022.

Suite à cette mission, il a été retenu que les études APD de ces sites soient actualisées et qu'un planning de mise en œuvre des activités soit transmis à l'UEMOA, en vue d'un avenant à la convention de MOD. Ce planning a été transmis à travers le courrier de demande d'avenant du 19 avril 2022.

S'agissant des composantes sylvicole et halieutique, les prestations ont commencé suite aux OS de démarrage envoyés au cours du mois de janvier 2020. Au 15 juin 2022, le taux d'avancement est de **91%** pour la composante sylvicole, tandis que le volet halieutique est réalisé à 100%. L'AGEROUTE a reçu le rapport final d'exécution du FIRCA le 13 juin 2022.

Par ailleurs une mission de supervision technique et financière du projet par l'UEMOA a eu lieu du 30 mai au 04 juin 2022. Elle est sanctionnée par un aide-mémoire.

La convention de maîtrise d'ouvrage déléguée ayant expiré le 26 janvier 2020, une nouvelle convention est entrée en vigueur le 30 septembre 2020, date de sa signature par l'UEMOA, pour une durée de 24 mois.

- **Programme Régional d'Hydraulique Rurale et d'Assainissement (PRHYRA-CI/UEMOA-BID)**

Ce programme qui dispose d'études de faisabilité et financé par la BID (6,25 milliards F CFA), l'UEMOA (63 millions F CFA) et l'Etat de Côte d'Ivoire (2,4 milliards F CFA) prévoit :

- la réalisation de 120 forages équipés de Pompes à Motricité Humaine (PMH) ;
- la réalisation de 150 forages ;
- la réalisation de 30 mini-adductions d'eau dont 12 électriques et 13 mixtes (solaire et électricité) ;
- la construction de 60 latrines améliorées dans les édifices publiques ; et
- la Promotion de l'Assainissement Piloté par les Communautés (APC) de sorte à favoriser la construction d'au moins 2 250 latrines domiciliaires par les populations bénéficiaires.

La BID assure la construction des infrastructures d'hydraulique rurale, de développement et de mobilisation communautaire ainsi qu'une partie de la composante gestion/coordination du projet. L'Etat de Côte d'Ivoire réalise la construction des infrastructures d'assainissement ainsi que les mesures d'accompagnement et la Commission de l'UEMOA finance la composante suivi-évaluation du projet.

L'accord de prêt a été signé le 26 juin 2014 et le protocole d'accord signé le 17 août 2015. Le prêt a été mis en vigueur le 10 janvier 2016, et le premier décaissement intervenu le 19 décembre 2016.

Au 30 juin 2022, le taux d'exécution physique des travaux, par composante, se présente comme suit :

- ✓ **Concernant la réalisation de 150 forages**, le DAO (02 lots distincts) a été lancé le 16 janvier 2018, l'ouverture des plis a eu lieu le 23 mars 2018 suivi de l'analyse et du jugement. L'ANO de la BID sur le rapport d'analyse a été obtenu le 06 septembre 2018, les entreprises EKDS NOUVELLE / GODIA AFRIQUE / SCORE et AQUIFERE FORAGE, ont été retenues pour les montants respectifs en TTC de 425 356 882 F CFA et 429 943 620 F CFA. Les marchés ont été signés, numérotés, enregistrés et les ordres de services ont été donnés aux entreprises pour le démarrage des prestations le 18 décembre 2018. Les 150 forages ont été réalisés à 100%. La réception provisoire des travaux de forages

a été prononcée le 11 mai 2020. Les travaux des deux lots ont fait l'objet de réception définitive en mai 2021.

- ✓ **Concernant la fourniture et pose de 120 PMH**, le dépôt et l'ouverture des offres du DAO en deux lots distincts a été fait le 15 janvier 2019. L'ANO de la DMP sur les attributions a été obtenu le 01 mars 2019 et celui de la BID le 04 mars 2019. Les entreprises GMHDR et AQUIFERE FORAGE, ont été retenues pour les montants respectifs en TTC de 179 013 073 F CFA pour le lot 1 et 273 482 110 F CFA pour le lot 2. Les marchés ont été signés, numérotés, enregistrés et les ordres de services ont été donnés aux entreprises pour le démarrage des prestations le 24 juin 2019. Les pompes ont été réceptionnées aux différentes usines en France du 15 au 22 septembre 2019. Les pompes ont été livrées à l'ONEP et les travaux sont réalisés à 100%. Ces travaux ont fait l'objet de réception provisoire en date du 16 juin 2020. Les travaux des deux lots ont fait l'objet de réception définitive en mai 2021.
- ✓ **Concernant les travaux de réalisation de 30 HVA**, les travaux en deux lots distincts ont été attribués à deux différentes entreprises. Les entreprises GEBATEC / MTK SERVICES et ABEDA SARL / VERGNET HYDRO, ont été retenues pour les montants respectifs en TTC de 2 126 750 344 F CFA pour le lot 1 et 2 824 588 491 F CFA pour le lot 2. Les marchés ont été signés, numérotés, enregistrés et les ordres de services ont été donnés aux entreprises pour le démarrage des prestations le 09/03/2020. Les travaux des deux lots ont fait l'objet de réception provisoire le 29 septembre 2021.
- ✓ **Concernant les travaux de réalisation de latrines améliorées et de dalettes pour l'ATPC**, les travaux en trois lots distincts ont été attribués à trois différentes entreprises. Les entreprises EIGT / EDHERANX ENTREPRISE, I.G.C.B SARL et ATB SARL, ont été retenues pour les montants respectifs en TTC de 144 427 383 F CFA pour le lot 1, 157 821 137 F CFA pour le lot 2 et 126 853 621 F CFA pour le lot 3. Les marchés ont été signés, numérotés, enregistrés et les ordres de services ont été donnés aux entreprises pour le démarrage des travaux le 20/07/2020.

Le taux d'exécution des travaux sur le terrain, est le suivant :

- 25% pour le lot 1 ;
- 60% pour le lot 2 ;
- 65% pour le lot 3.

Les travaux des latrines domiciliaires par ATPC sont exécutés à 100%.

A fin juin 2022, le taux d'exécution physique du projet est de **87,5%**, soit **100%** pour les travaux hydrauliques financés par la BID et **75%** pour les travaux d'assainissement financés par l'Etat de Côte d'Ivoire. Les travaux d'assainissement n'ont pas évolué parce que les entreprises ont émis des factures qui ne sont pas encore payées par l'Etat.

• **Programme Régional d'Aménagement Hydraulique Multi-Usage (PRAHMU)**

Ce projet pilote est financé par l'UEMOA sous forme de don d'un montant de 1 124 550 000 F CFA. Le projet prévoit les activités suivantes :

- la réalisation et l'équipement de forages à gros débit ;
- la réalisation et l'équipement de château d'eau ;
- la fourniture et la pose des canalisations de refoulement et de distribution ;
- l'aménagement agricole des parcelles ;
- l'aménagement des abreuvoirs, des étangs piscicoles et des systèmes d'irrigation.

La signature de la Convention de Maîtrise d'Ouvrage Délégué a eu lieu le 10 décembre 2014 pour un montant de 1 124 550 000 Francs CFA. Cette convention avait une durée de 36 mois à compter du 02 mars 2015, date de premier paiement de 337 365 000 F CFA représentant 30% du montant de la convention. La convention a donc expiré le 01 mars 2018 et un avenant N° 1 a été signé le 07 décembre 2017 prorogeant la durée de la convention à 54 mois, le 01 septembre 2020 était donc la nouvelle date d'expiration de la convention de MOD, mais compte tenu du retard accusé dans la mise en œuvre du projet, un second avenant a été signé le 29 janvier 2020 prorogeant la date d'expiration de la convention de 96 mois y compris le délai de garantie. La date d'expiration de la convention est donc le 01 mars 2023.

Au 30 juin 2022, le taux d'exécution physique des travaux, par composante, est consigné dans le tableau ci-dessous :

TAUX D'EXECUTION PHYSIQUE

Composante/Désignation	Attributaire	Date début	Date de Fin	Observations	Taux d'exécution physique en %
Maîtrise d'œuvre technique (Etude technique et contrôle des travaux)	BETICO/BANI	22/01/2018	31/07/2021	Les ordres de service ont été prorogés pour tenir compte de la fin des travaux	99%
Maîtrise d'œuvre sociale	ONG GFM3	15/05/2018	31/07/2021		99%
Réalisation de cinq (05) forages à gros débit	AQUIFERE FORAGE	20/11/2018	03/01/2019	Travaux réceptionnés provisoirement le 04/01/2019	100%
Équipement de cinq (05) forages à gros débit avec pompage solaire et électrique	Groupement GEBATEC/MTK SERVICES	06/07/2020	31/07/2021	Travaux réceptionnés provisoirement le 23/03/2022	100%
Construction et équipement d'un château d'eau en armé, y compris canalisations et bornes fontaines	COSTRA-CI	06/07/2020	31/07/2021	Travaux réceptionnés le 02 juillet 2021	100%
Réalisation des aménagements agro-sylvo-pastoraux et halieutiques	Groupement ETS GNANKAN/CITI	06/07/2020	30/06/2022	Travaux en cours. Mise en demeure de l'entreprise.	88%
Taux d'exécution physique du projet en %					97%

- **Construction du Poste de Contrôle Juxtaposé (PCJ) de Laléraba**

Une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée a été signée le 19 octobre 2015 pour un montant de 6 625 500 000 F CFA. Cette convention a une durée de 42 mois à compter de la date de mise en place de la première tranche des fonds. Cette mise à disposition de la première tranche a été effective le 22 janvier 2016 à hauteur de 622 550 000 F CFA.

Toutefois, lors de la cérémonie de pose de première pierre de l'infrastructure le 07 novembre 2016, l'AGEROUTE a été informée que l'entreprise SCANNING SYSTEM allait gérer le projet en BOT (Built Operate Transfert). Cette entreprise est chargée de financer, construire, équiper et gérer l'infrastructure. L'AGEROUTE est en attente d'un courrier qui clarifie son rôle dans le cadre de ce BOT et de la gestion de la somme de 622 550 000 F CFA mise à disposition le 22 janvier 2016.

Le dédommagement des personnes physiques, la purge des droits coutumiers et le paiement de l'indemnisation des bâtiments sur le site et des plantations sont en cours. Un accord d'indemnisation a été trouvé avec les propriétaires terriens. Ces derniers attendent le paiement du premier acompte de 315 millions F CFA.

Le taux d'indemnisation des populations est de 80% et la construction du centre de santé est en phase d'achèvement. Le budget prévu au titre de l'année 2018 devrait permettre de boucler les travaux.

Ce projet est désormais géré par l'entreprise SCANNING SYSTEM. Les activités déjà réalisées sont : l'étude de trafic (juillet et octobre 2015), les levés topographiques et d'état des lieux (juin 2015), les études architecturales et la définition des plans types (décembre 2016) et l'élaboration du projet d'aménagement type (août 2016).

Les études techniques APS sont terminées, les études APD sont en cours et les rapports attendus pour fin janvier 2020. Des travaux sont en cours, il s'agit de : (i) la réalisation d'une clôture de 3,5 mètres de hauteur, (ii) un linéaire de 1,2 Km, et (iii) un décapage sur une surface de 15 ha.

L'exonération fiscale et douanière sur les acquisitions a été accordée et les travaux qui avaient été suspendus du fait de la pandémie du COVID 19 ont repris en 2021. La mise en service du site est prévue pour le premier trimestre 2022.

A fin juin 2022, le taux d'avancement du projet est de **89%**. Les ouvriers travaillant à l'achèvement du carrelage des hangars, ont effectivement posé la toiture du poste. Le dédouanement des marchandises pour la toiture est en cours. La fin du dédouanement pourra accélérer les travaux.

Le délai prévu pour la fin des travaux est fixé à la fin du mois de juillet 2022.

- **Projet d'aménagement routier et de facilitation du transport sur le corridor Bamako-Zantiebougou-Boundiali-San Pedro (PR 8)**

Ce projet est financé par deux (02) prêts du groupe de la BAD (FAD et BAD), un don de l'UEMOA et la contrepartie de l'Etat. Les accords de prêt de la BAD ont été approuvés en décembre 2015 et signés le 03 mai 2016.

L'état d'avancement global du projet par composante, se présente comme suit :

- **les travaux routiers** : les entreprises de travaux, SORUBAT (Fadiadougou-Boundiali, 25 km) et NSE (Kani-Fadiadougou, 110 km), ont été sélectionnées en juin 2017 pour un montant total de 43,46 milliards F CFA. La mission de contrôle, le groupement AIC PROGETTI

SPA a été aussi sélectionné en mai 2017 pour un montant de 1 598 369 000 F CFA. Le démarrage des travaux a eu lieu le 19 juin 2017. Les travaux du lot 1 Kani-Fadiadougou sont achevés. La réception provisoire assortie de réserves a été prononcée le 18 octobre 2019 et la levée des réserves a été effective le 13 décembre 2019.

A fin juin 2021, le taux d'exécution physique pour les travaux du lot 2 Fadiadougou-Boundiali est de **100%** contre une consommation de délai de plus de **106%**. Les moyens matériels et organisationnels ont été renforcés. Les prestataires sont en attente de la validation de leurs avenants par l'AGEROUTE, Les travaux connexes sont totalement achevés avec un taux d'exécution de **100%**.

Les marchés des travaux connexes du programme ont été approuvés et la réunion de démarrage a eu lieu le 15 décembre 2021.

- **les travaux de construction du poste du contrôle juxtaposé de Nigoni** : la liste restreinte des consultants incluant ceux proposés par l'UEMOA a été transmise à la DMP et à la BAD (09 juin 2018) en vue de requérir leur avis. L'ANO de la DMP a été obtenu sur cette liste restreinte (20 juin 2018). Suite à plusieurs relances et incompréhensions entre la partie malienne et la CI, le CTM du 22 août 2018 a recommandé de poursuivre la procédure en prenant en compte les observations de la BAD. L'AGEROUTE a obtenu l'ANO définitif le 31 janvier 2019 et l'ouverture des offres a eu lieu le 02 avril 2019. Le rapport d'analyse des offres techniques a été transmis à la DMP pour ANO le 16 avril 2019. Suite à l'ANO de l'UEMOA, l'AGEROUTE a fait la demande d'ANO à la BAD le 29 août 2019. La BAD a transmis ses observations sur le rapport d'analyse des offres techniques le 02 avril 2020. Après la prise en compte de toutes les observations, le rapport et les PV corrigés ont été transmis à la partie malienne pour signature le 15 juin 2020.

Le 29 septembre 2020, le rapport corrigé a été retransmis à la BAD après consultation de la partie malienne et prise en compte des observations. Le 18 janvier 2021, la BAD a transmis pour la seconde fois des observations sur le rapport corrigé. Le 04 février 2021, les observations de la BAD ont été prises en compte et transmises pour demande d'ANO. Au 30 juin 2022, le contrat a été négocié avec le consultant et validé par la partie malienne. Celui-ci est à transmettre dans les meilleurs délais à la BAD pour une demande d'ANO avant son approbation.

- **les études de faisabilité d'un port avancé sur le corridor Bamako-Zantiebougou-Boundiali-San Pedro** : elles sont financées par la BAD. L'AMI a été publié le 25 avril 2017. L'ouverture des offres a eu lieu le 24 mai 2017. L'ANO de la DMP sur la liste restreinte et la Demande de Proposition (DP) a été obtenu le 31 octobre 2017. La demande d'avis de la BAD sur la liste restreinte et la DP a été faite le 22 janvier 2018 ; une nouvelle demande d'ANO a été envoyée à la BAD le 01^{er} mars 2019 et l'ANO a été obtenu le 22 novembre 2019. Une demande de confirmation des intérêts a été adressée aux consultants de la liste restreinte avant envoi des lettres d'invitation, la DP a été lancée le 02 février 2020. L'ouverture initialement prévue le 10 mars 2020 a été reportée au 28 avril 2020. Le rapport d'analyse des offres techniques a été transmis à la BAD le 22 juin 2020. C'est seulement le 09 mars 2021 que la BAD a fait parvenir ses observations sur le rapport d'analyse des offres techniques. Au 30 juin 2022, le projet de contrat est à la BAD et l'AGEROUTE est en attente de l'ANO de celle-ci.

- **l'étude et la mise en place d'un Guichet unique au port de San Pedro** : elles sont financées par la BAD. L'AMI a été publié le 25 avril 2017. L'ouverture des offres a eu lieu le 09 mai 2017. L'ANO de la DMP sur la liste restreinte et la Demande de Proposition a été

obtenu le 31 octobre 2017. La demande d'avis de la BAD sur la liste restreinte et la DP a été faite le 30 janvier 2018. Les observations de la BAD sur les dossiers de DP ont été transmises le 04 décembre 2019, d'où une nouvelle demande d'ANO à la BAD le 08 mars 2020. Par ailleurs, la BAD a recommandé la reprise des TDR compte tenu de l'importance de l'étude pour le Port Autonome de San-Pedro (PASP). A fin juin 2022, l'AGEROUTE est en attente des nouveaux TDR à transmettre par le PASP.

- **l'étude de la Voirie urbaine d'accès au Port de San Pedro** : la publication a été faite par la DMP le 25 avril 2017 et l'ouverture des plis a eu lieu le 09 mai 2017. La transmission de la liste et de la DP à la BAD pour ANO a eu lieu le 22 janvier 2018. Une nouvelle demande d'ANO a été adressée à la BAD le 28 février 2019 et l'ANO de la BAD obtenu le 09 juillet 2019. Les lettres d'invitation ont été adressées aux consultants le 30 juillet 2019. L'analyse des offres déposées le 08 septembre 2019 est toujours en cours. La validation du rapport est intervenue le 03 décembre 2019, après une demande de clarification de certains consultants sur le personnel proposé dans l'offre des concurrents. La demande d'ANO sur le rapport d'analyse des offres techniques a été renvoyée à la BAD le 03 juin 2020. A fin juin 2022, l'AGEROUTE est toujours en attente de l'ANO.

- **l'étude sur les performances du PASP et l'élaboration d'une charte portuaire** : en attente de l'ANO du bailleur pour la publication de l'AMI suite au dossier transmis le 04 mai 2018. Une nouvelle demande d'ANO a été envoyée à la BAD le 12 mars 2019. En définitive, la BAD demande une reprise des TDR. A fin juin 2022, la nouvelle proposition de TDR est en cours d'élaboration par le PASP.

- **les aménagements connexes** : les études de ces aménagements sont financées par une convention de financement de l'UEMOA signée le 26 décembre 2016 pour un montant de 241 500 000 F CFA. L'ANO de la DMP sur le rapport d'analyse des offres techniques a été obtenu le 12 décembre 2017. Suite à l'appel d'offres, 04 bureaux d'études sont retenus pour des marchés d'un montant total de 181 934 000 F CFA. Ces bureaux ont remis les rapports d'APS provisoires qui ont fait l'objet de restitution le 01 mars 2019. Les études APD sont achevées et les rapports sont disponibles. Suite à la validation des DAO, trois appels d'offres ont été lancés. Ce sont : (i) les travaux de construction d'infrastructures socio-économiques dans la région du Worodougou et de la Bagoue ; (ii) les travaux d'installation de système d'éclairage solaire dans cinq (05) localités dans les régions à Kani et Boundiali et (iii) les travaux de réhabilitation de pistes rurales et de construction des gares routières.

- **les travaux de construction d'infrastructures socio-économiques dans la région du Worodougou et de la Bagoué** : après des observations de la DGMP sur le rapport d'analyse des offres, des vérifications sont en cours sur l'authenticité des pièces fournies par les soumissionnaires en vue d'une deuxième demande d'ANO à la DGMP ; Cet appel d'offres comprend notamment : (i) la construction de deux centres multifonctionnels à Boundiali et Kani et (ii) la construction de clôtures d'école à Boundiali. Au 30 juin 2022, tous les contrats sont approuvés à ce jour. Les marchés sont en cours de travaux.

- **s'agissant des travaux d'installation de système d'éclairage solaire** dans cinq (05) localités dans les régions de Kani et Boundiali, l'appel d'offres a été déclaré infructueux. Un nouvel appel d'offre a été lancé le 13 novembre 2020. Au 30 juin 2022, le marché est attribué et est en cours d'approbation.

- **Réalisation des études de faisabilité technique, économique, d'impact environnemental et social et de l'aménagement en 2x2 voies de la route Ouangolodougou-Pogo-Frontière Mali longue de 100 km financée par l'UEMOA.**

Le taux d'avancement de ce projet est estimé à 80%. Les études préliminaires et avant-projet sommaire sont achevées. La phase d'avant-projet détaillé est en cours. Les études topographiques et géotechniques sont achevées et nous sommes en attente de la transmission de l'APD provisoire.

IV.2.2. Projets terminés

Durant la période sous revue, aucun projet n'est arrivé à terme. Ainsi à fin juin 2022, un (01) projet d'infrastructures routières, un (01) projet routier et un (01) projet de forage sont achevés.

- **Projet de construction et d'équipement de la station de pesage à basse vitesse d'Allokoï**

La construction et l'équipement de la station de pesage à basse vitesse d'Allokoï réalisée par les entreprises ENSBTP (travaux) et APAVE CI (MO) sont entièrement terminés. La pré-réception a été effectuée le 06 juin 2014 et la réception provisoire sous certaines réserves a été prononcée le 02 avril 2014. Lesdites réserves ont été levées le 12 juin 2014. La réception définitive des travaux a eu lieu le 21 juillet 2015.

Les travaux complémentaires de connexion du village d'Allokoï au réseau d'adduction d'eau potable ont été réalisés dans le cadre d'un avenant signé sur la convention de réalisation de 104 forages positifs équipés de pompes à motricité humaine.

La cérémonie de remise officielle de l'ouvrage par le Président de la Commission de l'UEMOA au Premier Ministre a eu lieu le 18 novembre 2014. Cette cérémonie a été suivie du lancement des contrôles des charges à l'essieu des véhicules lourds de transport de marchandises en application du Règlement 14 de l'UEMOA.

- Travaux complémentaires de la station de pesage à basse vitesse d'Allokoï

A la suite de la remise officielle de la station de pesage par le Président de la Commission de l'UEMOA au Premier Ministre le 18 novembre 2014, le Gouvernement ivoirien a soumis, à la Commission de l'UEMOA le 18 décembre 2014, une requête de financement de travaux complémentaires en vue d'améliorer la fonctionnalité du poste de pesage.

La convention des travaux complémentaires a été approuvée par l'UEMOA le 14 décembre 2015 pour un montant de 530 123 741 F CFA.

Les travaux sont achevés et la réception provisoire a eu lieu le 15 septembre 2017.

- **Réalisation de 104 forages positifs équipés de pompes à motricité humaine (région Béré, Worodougou, Boukani, Gontougou et Iffou)**

Le projet a connu quelques modifications suite à un avenant relatif à la réalisation de quatre (04) forages supplémentaires et à la connexion du village d'Allokoï au réseau d'eau potable dans le cadre de la construction de la station de pesage.

Les travaux effectués et réceptionnés provisoirement par les entreprises SAIRA International (51 forages réceptionnés le 17 janvier 2015), TYRONE Building/HYDROFOR (04 forages réceptionnés le 17 janvier 2015, 25 forages réceptionnés le 30 janvier 2015 et 24 forages réceptionnés le 04 mai 2016), et le Groupement SOVEMA/GMHDR sont les suivants :

- 104 forages positifs réalisés ;
- 103 forages équipés de pompes à motricité humaine. Le dernier forage à la demande de l'ONEP sera utilisé pour une Hydraulique Villageoise Améliorée (HVA) ;
- connexion du village d'Allokoï au réseau d'eau potable.

Toutefois, une nouvelle convention a été signée le 10 juin 2016, pour une durée de 20 mois à compter de sa date de signature, en vue de poursuivre et d'achever la mise en œuvre de la convention initiale signée le 22 décembre 2012. Par ailleurs, cette convention rapporte le montant initial qui était de 1,1 milliard F CFA à 882 millions F CFA.

A ce montant, il faudrait ajouter les produits financiers issus du DAT de 400 000 000 F CFA fait par l'AGEROUTE qui s'élèvent à 19 542 417 F CFA.

- **Projet de bitumage de la route Adzopé -Yakassé - Attobrou**

Ce projet est financé par trois (03) accords de financement dont les signatures ont eu lieu le 05 juin 2015 pour le prêt de la BOAD, le 17 juin 2016 pour le prêt de la BIDC, le 11 décembre 2015 pour le don du FAIR-UEMOA et la part ETAT (TVA).

Ainsi, l'entreprise de travaux (Groupement LRA/ADEOTTI) a été sélectionné et son marché a été approuvé le 17 juin 2016 et notifié le 19 avril 2016 pour un montant de 14,55 milliards F CFA TTC.

De même, la mission de contrôle (BNETD) a été sélectionnée et le contrat a été approuvé le 20 septembre 2016 pour un montant de 1,15 milliard F CFA TTC.

Au 31 mars 2022 les travaux sont achevés, la réception définitive de l'ouvrage a eu lieu en juin 2019 et l'inauguration officielle par le Président de la République, le 03 août 2019.

Le taux d'exécution globale des travaux est de 100%. Dans le détail, la situation se présente comme suit : (i) la section interurbaine est achevée, (ii) la traversée de Yakassé-Attobrou est achevée, les travaux de la route sont achevés, la route inaugurée le 03 août 2019, (iii) les travaux connexes de Yakassé-Attobrou sont achevés. (iv) le bitumage de la section Diapé-Andé est achevé.

IV.3. Etat d'exécution financière des projets du canal régional à fin juin 2022

A fin juin 2022, le montant des financements acquis est estimé à 117,7 milliards F CFA et environ 4,3 milliards F CFA sont à rechercher.

Tableau 3 : Situation des financements des projets du canal régional à fin juin 2022

INTITULE DU PROJET	COUT TOTAL (MILLIONS F CFA)		FINANCEMENT ACQUIS (MILLIONS F CFA) 30 JUIN 2022				Bailleurs et/ou Etat	FINANCEMENT A RECHERCHER	Taux Décaissement (%)
	Initial	Révisé	Emprunt	Don	Trésor/ DAT	Total			
Projet de construction et d'équipement de la station de pesage d'Allokoï et travaux complémentaires	1 519,1	2 049,1		2 049,1		2 049,1	UEMOA	0	97
Travaux pour la réalisation d'aménagement de 1000 hectares de périmètres agro sylvo pastoraux et halieutiques	3 781,9	3 781,9		756,6	24	768,5	UEMOA	3 013,4	49,6
Programme de réalisation de 104 forages équipés de pompes à motricité humaine	1 102,5	901,5		882	19,5	901,5	UEMOA	0	90,8
Programme Régional d'Hydraulique Rurale et d'Assainissement (PRHYRA-CI/UEMOA-BID)	6 934	8 402,7	6 250	35	875	7 160	UEMOA, BID, ETAT	1 242,7	1,6
Programme Régional d'Aménagement Hydraulique Multi-usage (PRAHMU)	1 124,5	1 124,5	1 124,5			1 124,5	UEMOA	0	-

Construction du poste de Contrôle Juxtaposé de Laléraba	6 000	6 625,5		6 625,5		6 625,5	UEMOA	0	0
Etudes de faisabilité technique, économique, d'impacts environnemental et social et de l'aménagement en 2x2 voies de la route Ouangolodougou-Pogo-Frontière Mali	656,25	656,25		656,25		656,25	UEMOA	0	0
Projet de bitumage de la route Adzopé-Yakassé Attobrou	18 644	18 644	13 000	3 840	1 804	18 644	BOAD, BIDC, ETAT	0	56,7
Projet d'aménagement routier et de facilitation du transport sur le corridor Bamako Zantiebougou-Boundiali-San Pedro (PR 8)	80 145,2	79 825,7	57 723,2	898,7	21 203,8	79 825,7	BAD, ETAT	0	13,6
TOTAL	119 846,95	122 011,1	77 765,7	15 743,15	23 926,3	117 755,05		4 256,1	18,5

Source : MEF/DGE/DAFER, SEPMBPE/DGBF/SIGFIP, AGEROUTE

IV. DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DES PROJETS

Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre et le suivi des projets et programme du PER II sont principalement :

- l'insuffisance de moyens techniques et financiers pour la SIPF, qui assure pour le compte de l'Etat ivoirien le suivi de la mise en œuvre du projet de réhabilitation de l'axe ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Kaya ;
- la lenteur dans la mise en service de certains ouvrages achevés et ayant fait l'objet de réception définitive ;
- le non-respect des délais par certaines entreprises, dans la réalisation des travaux, faute de moyens techniques et financiers conséquents.

Les difficultés spécifiques aux projets sont les suivantes :

- **Projet de construction du chemin de fer Ouangolodougou-Niellé -Pogo (CI)-Sikasso (Mali)**

Bien qu'inscrit au PND depuis 2012, ce projet n'a pas encore reçu de dotation budgétaire de la part de l'Etat et/ou de la Commission de l'UEMOA pour la poursuite des études techniques.

- **Programme Régional d'Aménagements Hydrauliques Multi-Usages (PRAHMU)**

Le projet est confronté à un besoin de financement complémentaire. En effet, le budget mis à disposition par l'UEMOA ne permettra d'aménager que vingt-cinq (25) hectares sur les quarante (40) hectares prévus.

- **Projet du port sec de Ferkessédougou**

Le projet est confronté à des difficultés de mobilisation de la contrepartie Etat et celle de la réassurance du prêt conclu avec la banque ICBC par SINOSURE. Cependant, à fin juin 2022, l'Etat a pu mobiliser 26 milliards Fcfa sur 38 milliards Fcfa attendus.

- **Projet de sécurité alimentaire : Construction de magasins de conservation des graines et des récoltes**

Sur un total de vingt-six (26) magasins construits, une première vague de douze (12) a réceptionné ses équipements, mais ces derniers ne sont toujours pas fonctionnels.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

A fin juin 2022, ce sont un peu plus de 1 138,18 milliards F CFA qui ont été mobilisés pour les projets du canal national dont 131,989 milliards F CFA de la part de l'Etat et environ 117,7 milliards F CFA pour les projets du canal régional. Les principaux bailleurs sont la BID, la BOAD, l'AFD, le FKD, le FSD et la BADEA.

En vue d'atteindre les objectifs fixés au PER II, notamment l'amélioration des conditions de vie des populations, le Comité recommande :

à la Commission de l'UEMOA :

- de définir en interne un délai n'excédant pas quatre (04) semaines pour traiter les requêtes qui lui sont adressées ;
- de rechercher un partenaire financier et technique pour la réalisation des études APD du projet de chemin de fer Ouangolodougou-Niélé-Pogo (CI) -Sikasso (Mali) et interpeller les différents acteurs du projet pour harmoniser la connexion du chemin de fer entre les deux Etats ; et
- d'inviter les Etats, dans le cadre de l'opérationnalisation des PCJ, à l'application des dispositifs communautaires concourant à la facilitation et à la sécurité dans le secteur des transports (Règlement 14, contrôle routier, droit d'établissement des commissionnaires en douanes agréés etc.).

à l'Etat de Côte d'Ivoire :

- de mener des actions de sensibilisation à l'endroit des populations bénéficiaires et/ou impactées avant et pendant la mise en œuvre du projet ;
- de doter la SIPF de ressources financières pour lui permettre d'assurer le suivi du projet de réhabilitation de l'axe ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Kaya ;
- de faire prendre, par les entreprises accusant un retard, les dispositions nécessaires pour la réalisation des travaux dans les délais requis et ;
- d'assurer l'accompagnement des OPA, par le MEMINADER, pour la prise en main effective des magasins de conservation ;
- poursuivre avec diligence le processus de signature des accords de partenariat entre le MEMINADER et les OPA sélectionnées, en vue de rendre opérationnel les magasins ;
- de procéder à l'évaluation d'impact des projets achevés du Programme Economique Régional (PER).

ANNEXE : PRESENTATION DU COMITE NATIONAL DE SUIVI DU PER/PCD

Actes institutionnels	Attributions et missions	Composition	Fonctionnement
<ul style="list-style-type: none"> • Décision n°004/2010/COM/UEMOA du 3 juin 2010 de l'UEMOA instituant les Cellules Nationales de suivi du PER. • Arrêté ministériel n°226/MEF/DGE/CNPE du 31 août 2011, créant le « Comité National de Suivi du PER et du PCD », en abrégé « CNS-PER/PCD », placé sous la tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances. 	<ul style="list-style-type: none"> • assurer le suivi régulier de l'exécution des projets du PER et du PCD au plan national ; • informer et sensibiliser les administrations nationales sur le PER et le PCD ; • favoriser les concertations pour la définition des priorités nationales et l'identification de nouveaux projets à prendre en compte dans le cadre de l'actualisation du PER et du PCD ; • veiller à assurer la mise en cohérence du PER et du PCD avec les programmes d'investissement publics nationaux ou tout autre document d'orientation stratégique ; • assurer la veille dans la mise en œuvre des projets nationaux du PER et du PCD ; <p style="text-align: center;">produire et transmettre aux Commissions de l'UEMOA et de la CEDEAO un rapport trimestriel d'exécution physique et financière des projets nationaux du PER et du PCD ainsi que l'état de mobilisation des financements.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Présidence du Comité National de Politique Economique (CNPE) ; • Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) (1) ; • Direction Générale du Budget et des Finances (DGBF) (1) ; • Direction de la Programmation des Investissements Publics (DPIP) (1) ; • Ministère chargé de l'Intégration Africaine (1) ; • Ministères techniques chargés de la mise en œuvre des projets nationaux du PER et du PCD ; • Cellule d'Analyse de Politiques Economiques du CIRES (CAPEC) (1) ; • Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD) (1) ; • Bureau National de la Prospective (1) ; • Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (1) ; • Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (1) ; • Chambre d'Agriculture de Côte d'Ivoire (1) ; • Association Ivoirienne pour le Bien-être Familial (AIBEF) (1) ; • Organisations impliquées dans des programmes avec la CEDEAO (3) et Convention de la Société Civile de CI (1) 	<p>Le Secrétariat technique du CNSPER/PCD est assuré par le Secrétariat Permanent du CNPE. Les missions du Secrétariat du Comité, sous la supervision du Président du CNPE, consistent notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • assister le Président dans l'organisation des travaux du Comité National PER-PCD ; • informer régulièrement les administrations et le public sur le PER et le PCD ; • centraliser et traiter les informations recueillies auprès des points focaux, des agences d'exécution ainsi que des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ; • préparer les réunions et élaborer les comptes rendus ; <p style="text-align: center;">élaborer le projet de rapport trimestriel d'exécution des projets du PER et du PCD au niveau national.</p>